Informationnelle et Intégrité Électorale : Quel Rôle pour les OGE à l'ère des Médias Sociaux?

Symposium 2024 et 10e Assemblée générale du RESAO

Document d'Orientation n°36

Informationnelle et Intégrité Électorale : Quel Rôle pour les OGE à l'ère des Médias Sociaux?

Symposium 2024 et 10e Assemblée générale du RESAO

Document d'Orientation n°36

IDEA International
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
SUÈDE
+46 8 698 37 00
info@idea.int
www.idea.int

© 2025 Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

Les publications d'IDEA International sont indépendantes de tout intérêt national ou politique particulier. Les points de vue exprimés dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement les opinions d'IDEA International, de son conseild'administration ou des membres du conseil.

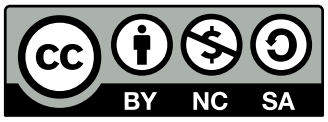

À l'exception des images et photos de tiers, la version électronique de la présente publication est disponible sous Creative Commons Licence (CCL—Creative Commons Attribution–NonCommercial–ShareAlike 4.0 Licence. Vous pouvez librement partager cette publication ou en faire des travaux dérivés uniquement à des fins non commerciales, et à condition d'en avoir correctement nommé les sources et de les diffuser sous une licence identique à celle-ci. Pour de plus amples informations sur cette licence, veuillez consulter : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0>.

IDEA International
Strömsborg
SE–103 34 Stockholm
SUÈDE
Téléphone: +46 8 698 37 00
Courriel: info@idea.int
Site Internet: <https://www.idea.int>

Illustration de la couverture: Craeted with MS Copilot by International IDEA
Graphisme: MS Copilot, IDEA International
Révision: eVC-Tech

DOI: <https://doi.org/10.31752/idea.2025.83>

ISBN: 978-91-8137-036-2 (édition PDF)

Remerciements

Le présent document d'orientation a été élaboré à l'issue des discussions menées lors du symposium annuel 2024 du Réseau des structures de gestion électorale en Afrique de l'Ouest (RESAO) de la CEDEAO et portant sur le thème « Intégrité informationnelle et intégrité électorale : quel rôle pour les OGE à l'ère des médias sociaux ? ». Le RESAO remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ces débats, en particulier les intervenants aux tables rondes, dont les présentations instructives ont constitué une excellente introduction aux discussions, ainsi que M. Francis Sowa, le rapporteur, pour son expertise et son engagement dans la préparation du présent document.

Nous exprimons également notre profonde gratitude pour le soutien financier apporté au Projet de renforcement des capacités panafricaines d'observation et d'assistance électorales (SPEC) financé par l'Union européenne et mis en œuvre conjointement par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) et l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA), qui a permis à cette publication de voir le jour. Leur leadership et leur soutien ont été inestimables pour faire avancer la mission du RESAO, qui consiste à promouvoir des processus électoraux crédibles, transparents et inclusifs en Afrique de l'Ouest.

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'équipe du projet, notamment Olufunto Akinduro et Vera Muring, du département Afrique et Asie occidentale d'International IDEA ainsi que M. Chinedu Chinedu de Secrétariat du RESAO, qui ont supervisé avec soin l'élaboration du présent document.

Table des matières

Remerciements ..... **iv**

Abréviations ..... **vii**

Résumé **1**

Introduction **4**

Chapitre 1
Contexte politique et socioéconomique **7**

Chapitre 2
Données sur la mésinformation/désinformation en Afrique de l'Ouest **10**

Chapitre 3
Cadres juridiques et normatifs relatifs à la mésinformation et à la désinformation en Afrique de l'Ouest **12**

Chapitre 4
Pratiques actuelles en matière de lutte contre la mésinformation et la désinformation **14**

Chapitre 5
Avantages et inconvénients des approches : coût, incidence et évolutivité **20**

Chapitre 6
Enseignements tirés utiles aux OGE d'Afrique de l'Ouest **25**
6.1. Innovation 25
6.2. Collaboration 26
6.3. Réglementation 27

Chapitre 7
Conclusions **28**

Chapitre 8
Recommandations politiques **30**
8.1. Résumé des recommandations et des échéances au cours du cycle électoral 32

Références **35**

Annexe A. Note conceptuelle **39**

Annexe B. Programme **43**

À propos du RESAO **46**

À propos d'IDEA International **48**

Abréviations

IA	Intelligence artificielle
OSC	Organisation de la société civile
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
RESAO	Réseau des structures de gestion électorale en Afrique de l'Ouest
CE	Commission électorale
OGE	Organe de gestion des élections
FIMI	Manipulation et ingérence informationnelles menées depuis l'étranger
FOI	Liberté d'information
IPAC	Comité consultatif interpartis
LEP	Liste électorale provisoire
CAG	Changement anticonstitutionnel de gouvernement

Résumé

Pour que les élections soient libres, équitables et crédibles, les électeurs doivent avoir accès à des informations précises et opportunes à chaque étape du processus électoral. Les organes de gestion des élections (OGE) doivent garantir l'intégrité tant électorale qu'informationnelle. Les OGE se retrouvent souvent involontairement au cœur de cette interaction. D'une part, la crédibilité des élections qu'ils supervisent dépend du niveau d'information des citoyens ; d'autre part, les OGE opèrent dans un environnement informationnel complexe et souvent hostile, caractérisé par la désinformation, les hypertrucages (deepfakes), la propagande générée par l'intelligence artificielle (IA) et d'autres techniques ou acteurs de manipulation.

Compte tenu de ces circonstances, le Réseau des structures de gestion électorale en Afrique de l'Ouest (RESAO) a tenu son Symposium annuel 2024 et sa 10e Assemblée générale du 11 au 12 novembre 2024 à Freetown en Sierra Leone, sur le thème « Intégrité informationnelle et intégrité électorale : quel rôle pour les OGE à l'ère des médias sociaux ? ». Le symposium a réuni diverses parties prenantes, notamment les OGE des États membres, des organisations de la société civile (OSC), des spécialistes de la communication et des partenaires de développement. À cette occasion ont été organisées 6 tables rondes : (a) examen des élections récentes dans la région ; (b) cadres normatifs relatifs à l'accès à l'information et aux processus électoraux ; (c) modalités d'accès aux informations sur les élections ; (d) possibilités et défis liés à l'accès à l'information à l'ère numérique ; (e) stratégies des OGE pour promouvoir l'accès à l'information pendant les élections ; et (f) utilisation des médias sociaux pour défendre la liberté d'accès à l'information. Les discussions ont souligné la nécessité de garantir l'accès à l'information et la transparence, de comprendre et d'exploiter à la fois les médias traditionnels et les réseaux sociaux, de mettre en œuvre une éducation efficace des électeurs et d'établir une réglementation démocratique des plateformes numériques et des réseaux sociaux afin de protéger l'intégrité de l'information et des élections.

On a assisté à une recrudescence des campagnes de désinformation, souvent sur les plateformes de médias sociaux (Facebook, WhatsApp, TikTok, etc.), qui influencent la perception des électeurs et sapent l'intégrité électorale dans la région.

De plus, le symposium s'est tenu à un moment où l'apathie croissante des électeurs envers les élections, combinée à l'utilisation généralisée des médias sociaux pour diffuser de la désinformation, conduit à une acceptation croissante des changements anticonstitutionnels de gouvernement (CAG) et à une montée en puissance des régimes militaires autocratiques en Afrique de l'Ouest. On a assisté à une recrudescence des campagnes de désinformation, souvent sur les plateformes de médias sociaux (Facebook, WhatsApp, TikTok, etc.), qui influencent la perception des électeurs et sapent l'intégrité électorale dans la région.

Les principales recommandations politiques issues du symposium sont les suivantes:

1. *Améliorer l'accès à l'information et promouvoir la divulgation proactive pour lutter contre la mésinformation et la désinformation*. Cela impliquera le maintien d'une plateforme officielle dynamique et conviviale (Internet et mobile), qui fournira des mises à jour en temps réel sur les élections, l'organisation de campagnes de sensibilisation du public et la création d'une unité dédiée à l'intégrité des informations.

2. *Utiliser les plateformes traditionnelles et de médias sociaux et élaborer une stratégie communicationnelle de réponse rapide*. Cela impliquera la mise en place d'équipes de communication spécialisées, la publication fréquente de mises à jour, le maintien de canaux ouverts pour les demandes de renseignement des électeurs, la création de contenus interactifs expliquant clairement le processus électoral et la mise en œuvre d'un protocole de réponse rapide pour corriger rapidement les fausses informations via des plateformes officielles telles que des sites Internet, des SMS, la radio et les réseaux sociaux.

3. *Lancer des campagnes d'alphabétisation médiatique et informationnelle*. Cela impliquera la mise en œuvre d'initiatives médiatiques à l'échelle nationale et au niveau des communautés afin de renforcer la résilience des électeurs face à la mésinformation et à la désinformation, l'établissement de codes de conduite et l'élaboration de programmes de renforcement des capacités destinés aux acteurs politiques sur la conduite éthique des campagnes électorales, le partage d'informations et l'utilisation des réseaux sociaux et des plateformes d'IA pour fournir une éducation continue sur les élections.

4. *Plaider en faveur d'une réglementation démocratique efficace des plateformes numériques et de médias sociaux*. Cela implique notamment de collaborer avec les agences nationales de cybersécurité et les législateurs afin de promulguer des lois qui criminalisent les campagnes coordonnées de désinformation tout en protégeant la liberté d'expression ; de mettre au point des systèmes permettant d'identifier les nouveaux discours et les tendances en matière de mésinformation ; et de réagir rapidement avec des informations précises.

5. *Collaborer avec les organisations chargées de la vérification des faits*. Cela implique de collaborer avec des organismes indépendants de vérification des faits et des organisations de la société civile (OSC) afin de vérifier et de démystifier les fausses informations, en particulier lors de l'inscription sur les listes électorales et lors des élections.

Introduction

Pour que les élections soient libres, équitables et crédibles, les électeurs doivent avoir accès à des informations précises et opportunes à chaque étape du processus électoral.

Pour que les élections soient libres, équitables et crédibles, les électeurs doivent avoir accès à des informations précises et opportunes à chaque étape du processus électoral. Les organes de gestion des élections (OGE) doivent garantir l'intégrité tant électorale qu'informationnelle. Les OGE se retrouvent souvent involontairement au cœur de cette interaction. D'une part, la crédibilité des élections qu'ils supervisent dépend du niveau d'information des citoyens ; d'autre part, les OGE opèrent dans un environnement informationnel complexe et souvent hostile, caractérisé par la désinformation, les hypertrucages (deepfakes), la propagande générée par l'intelligence artificielle (IA) et d'autres techniques ou acteurs de manipulation.[1]

Parmi les principes fondamentaux qui sous-tendent l'intégrité d'une élection, citons les comportements éthiques, l'équité et l'impartialité, la transparence et la responsabilité. Ces principes sont essentiels à la légitimité de la gouvernance démocratique. Ils impliquent le respect des normes internationalement reconnues tout au long du processus électoral, garantissant que les élections sont libres, équitables et crédibles, reflétant ainsi fidèlement la volonté du peuple. Ses principes fondamentaux comprennent la transparence, l'inclusivité et la redevabilité, qui reposent sur l'accès à l'information (Norris, 2014).

L'intégrité informationnelle fait référence à l'exactitude, à la cohérence et à la fiabilité du contenu, des processus et des systèmes d'informations qui favorisent un écosystème informationnel sain. L'intégrité informationnelle ne peut être garantie que si l'information est accessible (Hanafin, 2022). Il est essentiel de garantir l'intégrité des élections, en particulier dans l'environnement actuel de communication numérique et dominé par l'intelligence artificielle (PNUD, 2023).

[1] Discours d'ouverture du symposium par Mohamed Kenewui Konneh, commissaire électoral en chef et président de l'ECSL, président du RESAO.

Les principaux obstacles à l'intégrité électorale et informationnelle sont la désinformation et la mésinformation sur les médias sociaux, qui peuvent fausser la compréhension des électeurs et conduire à la méfiance (Hassan, 2022). Wardle (2020) décrit l'environnement médiatique actuel et sa contamination comme un chaos informationnel, qui survient lorsque la vérité et les faits coexistent avec la mésinformation et la désinformation, tels que les théories du complot, les mensonges, la propagande et les demi-vérités (Wardle, 2019 ; USAID, 2021 ; Helm et Nasu, 2021).

La mésinformation est une information fausse ou trompeuse qui n'a pas pour but de causer du tort. Les personnes qui la partagent peuvent même croire sincèrement qu'elles apportent de l'aide (Ireton et Posetti, 2018 ; Lazer et al., 2018 ; Wardle, 2019 ; Helm et Nasu, 2021). La désinformation, en revanche, est une fausse information créée et diffusée délibérément et sciemment dans le but de tromper et de nuire à autrui (Lazer et al., 2018 ; Wardle, 2019 ; Helm et Nasu, 2021). Le chaos informationnel menace le tissu social des sociétés multiethniques dans toute la région ouest-africaine. Bien que cette question ne soit pas nouvelle, la phase actuelle est plus difficile en raison de la manipulation généralisée, de la facilité avec laquelle les informations sont partagées, de la diversité des techniques et du nombre croissant des acteurs impliqués, notamment des particuliers, des entités étatiques, des gouvernements étrangers et des entreprises spécialisées (Hassan, 2022). En conséquence, « il existe une pandémie de désinformation à travers le monde, empêchant les individus d'accéder à des informations fiables » (Munene et Oloo, 2024).

Les écosystèmes informationnels d'Afrique de l'Ouest, qui combinent les médias sociaux, les médias traditionnels et la « radio de rue » avec un contenu qui se propage des plateformes en ligne au bouche-à-oreille hors ligne, sont de plus en plus vulnérables à la mésinformation et à la désinformation, en particulier pendant les élections. Les contenus visuels et audio (vidéos, images et agents de dialogue [chatbots]) constituent les principaux vecteurs dans un écosystème susceptible d'être victime de désinformation et de manipulation ethnique ou religieuse (Hassan, 2022). Les campagnes de mésinformation et de désinformation, les discours haineux et les coupures d'Internet sapent désormais directement la confiance du public dans les processus électoraux (PNUD, 2024). Des acteurs étatiques et non étatiques ont recouru à la mésinformation pour influencer les résultats électoraux, exacerber les tensions ou affaiblir les institutions démocratiques. Les tendances émergentes montrent comment les contenus générés par l'IA (les hypertrucages par exemple), les articles falsifiés, les vidéos manipulées, les bots diffusant de la propagande politique et le microciblage avancé via les réseaux sociaux ont été utilisés pour perturber les campagnes électorales au Nigeria, au Kenya, au Ghana, en Sierra Leone et dans d'autres pays (CivicHive, 2024 ; Itodo, 2024 ; Okolo, 2024). Cela accroît inévitablement la vulnérabilité des écosystèmes

Les écosystèmes informationnels Afrique de l'Ouest, qui combinent les médias sociaux, les médias traditionnels adio de rue » ec un contenu qui se propage des plateformes en ligne au bouche-à- eille hors ligne, sont de plus en plus vulnérables à la mésinformation et à désinformation, en ticulier pendant les élections.

informationnels ouest-africains pendant les élections. Ces nouveaux défis soulignent la nécessité urgente de préserver l'intégrité de l'environnement informationnel, en particulier dans la sphère numérique, pendant les processus électoraux.[2]

[2] Note conceptuelle, Symposium et Assemblée générale du RESAO, 2024.

Chapitre 1

Contexte Politique et Socioéconomique

De nombreux pays d'Afrique de l'Ouest sont passés d'un régime militaire ou autoritaire à un régime démocratique multipartite dans les années 1990 ou au début des années 2000. La scène politique de la région reste dynamique, même si l'on a récemment assisté à une recrudescence des coups d'État militaires en Afrique occidentale, plusieurs gouvernements de transition étant actuellement en place (Hassan, 2024). Des coups d'État militaires ont eu lieu au Mali, en Guinée, au Burkina Faso et au Niger entre 2020 et 2023, entraînant des changements de pouvoir non électoraux. De plus, ces pays ont soit dissous complètement leurs OGE, soit les ont affaiblis en démantelant systématiquement ces institutions électorales indépendantes, ce qui témoigne d'une érosion inquiétante des normes démocratiques. Ces développements ont également eu de graves répercussions régionales, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ayant officiellement quitté la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'un des blocs les plus puissants d'Afrique. Ces pays ont formé un nouvel accord appelé Alliance des États du Sahel (AES), provoquant une désintégration régionale.

Malgré cette tendance inquiétante, plusieurs pays ouest-africains continuent d'incarner des démocraties stables et louables. Au Ghana, la commission électorale (CE) a été largement saluée pour avoir orchestré ce qui a été considéré comme des élections transparentes et crédibles par les observateurs internationaux et régionaux (Africa Report, 2024). Au Sénégal, malgré quelques difficultés initiales, les élections ont abouti à l'arrivée au pouvoir du plus jeune président du continent (Melly, 2024). Une fois encore, malgré les turbulences politiques, l'élection a été considérée comme un symbole important qui a renforcé la résilience démocratique du Sénégal (Idrac, 2024). Ailleurs, le Nigeria a également fait d'importants progrès politiques lorsqu'en 2023 le président Muhammadu Buhari a pacifiquement cédé le pouvoir à son successeur, Bola Tinubu, après avoir été le premier candidat de l'opposition à battre un président sortant lors d'une élection démocratique (The Commonwealth, 2023).

La démocratie et les processus électoraux restent essentiels dans la gouvernance régionale (Hassan, 2024). Pourtant, les OGE opèrent dans des systèmes politiques fragiles, ce qui peut entraîner des manipulations institutionnelles et des violences électorales.

Photo: ECONEC.

La démocratie et les processus électoraux restent essentiels dans la gouvernance régionale (Hassan, 2024). Pourtant, les OGE opèrent dans des systèmes politiques fragiles, ce qui peut entraîner des manipulations institutionnelles et des violences électorales (Security Council Report, 2011). Kofi Annan (2014) souligne la baisse de confiance dans les commissions électorales due à l'influence de l'exécutif qui sape l'indépendance des OGE. La consolidation démocratique reste incohérente, avec de fréquentes allégations de fraude électorale, de manipulation des votes, de manipulation des candidats sortants et de violences postélectorales. Parmi les exemples, citons la Guinée (violences lors des élections de 2020), le Nigeria (problèmes de confiance persistants concernant les processus de la Commission électorale nationale indépendante) et la Sierra Leone (élections de 2023 contestées et plaintes concernant les résultats).

Il existe également des faiblesses juridiques et institutionnelles au sein même des OGE, avec des lacunes au niveau de l'inscription sur les listes électorales, une logistique et une planification inadéquates et un manque de transparence dans la gestion des résultats (Nata, 2024).

De nombreux OGE dépendent fortement du financement international des donateurs pour la logistique, le renforcement des capacités, l'éducation des électeurs et le soutien aux technologies électorales (par exemple, l'enrôlement biométrique, l'observation des élections). Cela introduit à la fois des possibilités de renforcement des capacités et des risques d'ingérence ou de dépendance extérieures (International IDEA et OSIWA, 2016).

Les mauvaises conditions socioéconomiques, telles que la pauvreté, les inégalités persistantes et croissantes et la hausse du chômage, constituent un risque externe sérieux pour le bon déroulement des élections. De nombreuses études (dont Krug et al., 2002) montrent un lien clair entre la pauvreté, les inégalités et les troubles politiques, en particulier la violence associée aux élections. Les niveaux élevés de pauvreté rendent les électeurs vulnérables à l'achat de votes, au clientélisme et aux incitations politiques telles que les cadeaux, l'argent ou la nourriture en échange de votes. L'impact de la pauvreté devient encore plus prononcé lorsque les élections sont très compétitives (Jensen et Justesen, 2014).

L'impact de la pauvreté devient encore plus prononcé lorsque les élections sont très compétitives.

Chapitre 2

Données sur la Mésinformation/Désinformation en Afrique de l'Ouest

Les données sur les campagnes de mésinformation et de désinformation pendant les élections en Afrique de l'Ouest sont limitées. Cependant, un rapport de 2022 du Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) a recensé 23 campagnes de désinformation ciblant des pays africains et remontant à 2014 (Atlantic Council, 2022). Depuis lors, on a assisté à une augmentation des campagnes de désinformation, souvent sur les plateformes de médias sociaux (Facebook, WhatsApp, TikTok, etc.), qui ont influencé les perceptions des électeurs et affaibli l'intégrité des élections en Afrique occidentale. On a observé un regain de sophistication et d'organisation dans la diffusion de la désinformation, les efforts visant généralement à glorifier ou à délégitimer les aspirants politiques et à saper la crédibilité des institutions (CDD, 2022).

L'Afrique de l'Ouest représentait près de 40 % des campagnes de désinformation documentées à travers le continent, avec environ 72 campagnes réparties dans 13 pays.

L'Afrique de l'Ouest représentait près de 40 % des campagnes de désinformation documentées à travers le continent, avec environ 72 campagnes réparties dans 13 pays. Près de la moitié de ces campagnes étaient liées aux réseaux russes, avec une attention particulière portée à la région du Sahel : 19 campagnes depuis 2018 ont ciblé le Mali, le Burkina Faso et le Niger (Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2024).

Au Nigeria, le Centre pour la Démocratie et le Développement (2022) a mis en évidence plus de 60 incidents liés à la désinformation en ligne, aux efforts de vérification des faits et aux vulnérabilités des plateformes avant les élections législatives de 2023. Le rôle des médias sociaux dans l'élaboration de la politique nigériane a considérablement évolué au cours des quinze dernières années.

Au Ghana, une étude de l'International Republican Institute (2024) a révélé que WhatsApp, utilisé par environ 10,1 millions de Ghanéens, soit environ la moitié de tous les internautes du pays, était le principal canal de diffusion de la désinformation. Les pages publiques de 7,4 millions d'utilisateurs de Facebook et les publicités de la plateforme ont amplifié les fausses allégations et ont

Photo: ECONEC.

été utilisées pour diffuser de la désinformation. X (anciennement Twitter) et Instagram ont également servi de plateformes pour la désinformation virale.

Au Sénégal, une étude menée par AfricTivistes et Democracy Reporting International a évalué la fiabilité des agents IA conversationnels en wolof et en français avant les élections législatives du 17 novembre 2024 dans le pays. L'étude a révélé que les réponses générées par l'IA contenaient souvent des affirmations inexactes ou non vérifiées, soulignant le risque de mésinformation posé par l'IA générative.

Lors des élections du 24 juin 2023 en Sierra Leone, le rapport de la mission d'observation électorale de l'UE (UE, 2024) a identifié des contenus controversés dans 409 publications Facebook et dans les commentaires de 550 tweets. 49 publications et 10 tweets comportaient des messages tribaux. La désinformation a été principalement diffusée par le biais de groupes WhatsApp, dans le but de semer la confusion parmi les électeurs et d'influencer leurs décisions électorales.

Chapitre 3

Cadres Juridiques et Normatifs Relatifs à la Mésinformation et à la Désinformation en Afrique de l'Ouest

Entre 2016 et 2021, Africa Check a étudié la situation dans 11 pays africains et constaté qu'ils avaient presque doublé le nombre de lois et de réglementations sur la mésinformation, passant d'environ 17 à 31, couvrant des domaines tels que la cybercriminalité, la réglementation de la presse et l'ordre public. Des pays ouest-africains faisaient partie de cette étude, notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Niger et le Sénégal (Africa Check, 2021).

Photo: ECONEC.

La loi 2021 sur la cybersécurité et la cybercriminalité de la Sierra Leone criminalise l'envoi de messages mensongers ou autres dans l'intention de

causer un danger, une obstruction, une insulte, un préjudice, une intimidation criminelle, de l'animosité, de la haine, de la malveillance ou une anxiété inutile à autrui. La loi 2020 sur la cybersécurité (loi 1038) du Ghana érige en infraction le cyberharcèlement, les faux sites Internet, l'usurpation d'identité et la fraude en ligne, dont certaines peuvent relever de la désinformation. La loi 2008 sur les communications électroniques (loi 775) criminalise également la transmission de « déclarations fausses ou trompeuses » par voie électronique si cela est susceptible de mettre en danger la sûreté ou la sécurité ou de provoquer un affolement de la population. La loi 2020 sur la cybercriminalité du Niger criminalise la création et la diffusion d'informations fausses ou diffamatoires. Au Mali, la loi 2000 sur le régime de la presse et les délits de presse et la loi sur la cybercriminalité (loi n° 2019-056) criminalisent les fausses informations et prévoient des amendes et des peines d'emprisonnement. Le Code pénal et les lois numériques (2019/2020) du Burkina Faso criminalisent la diffusion de fausses informations liées à des questions de sécurité et à la limitation de l'accès à Internet pendant les élections. La loi 2017 sur la presse de la Côte d'Ivoire criminalise les fausses informations tandis que le Code de la presse 2017 du Sénégal criminalise la publication de fausses informations qui portent atteinte au moral ou aux institutions publiques. La loi n L/2016/037/AN sur la cybersécurité et la protection des données personnelles de la Guinée criminalise les critiques en ligne ou les « messages contenant des données mensongères », y compris les publications sur les médias sociaux. La loi 2015 sur la cybercriminalité du Nigeria criminalise la diffusion d'informations fausses qui causent un préjudice ou influencent les élections. Cette loi est assortie d'amendes et de sanctions pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement.

Entre 2016 et 2021, Africa Check a étudié la situation dans 11 pays africains et constaté qu'ils avaient presque doublé le nombre de lois et de réglementations sur la mésinformation, passant d'environ 17 à 31, couvrant des domaines tels que la cybercriminalité, la réglementation de la presse et l'ordre public.

Chapitre 4

Pratiques Actuelles en Matière de Lutte Contre la Mésinformation et la Désinformation

La séance sur les « cadres normatifs relatifs à l'accès à l'information et aux processus électoraux » a démontré l'importance de l'accès à l'information comme un moyen essentiel de lutter contre la mésinformation et la désinformation.

Le symposium annuel et la 10e assemblée générale qui se sont tenus dans la capitale de la Sierra Leone, Freetown, ont abordé le rôle des OGE dans la garantie de l'intégrité de l'information et des élections à l'ère des médias sociaux. Six tables rondes portant sur les stratégies de lutte contre la mésinformation et la désinformation en vue de préserver l'intégrité informationnelle et électorale dans la région ont été organisées. Les sujets abordés étaient comme suit : (a) l'examen des élections récentes dans la région ; (b) les cadres normatifs relatifs à l'accès à l'information et aux processus électoraux ; (c) les modalités d'accès aux informations sur les élections ; (d) les possibilités et les défis liés à l'accès à l'information à l'ère numérique ; (e) les stratégies des OGE pour promouvoir l'accès à l'information pendant les élections ; et (f) l'utilisation des médias sociaux pour défendre la liberté d'accès à l'information.

La première approche discutée lors du symposium pour lutter contre la mésinformation et la désinformation consistait à **garantir l'accès à l'information et promouvoir la divulgation proactive**. Cette approche a été examinée à l'occasion des différentes tables rondes. Les discussions menées lors de la table ronde sur les « récentes élections en Afrique de l'Ouest » ont mis en évidence la manière dont les OGE au Liberia et au Sénégal ont élargi l'accès à l'information en utilisant efficacement les médias nouveaux et traditionnels et en renforçant les plateformes de communication. Le Liberia a créé une section de communication et un comité de réponse stratégique, qui ont réagi aux fausses informations en moins d'une heure et ont fourni des mises à jour en temps utile sur le processus électoral. Parallèlement, le Sénégal a fourni des informations en temps réel, tandis que les autorités électorales diffusaient activement les détails. Les OGE ont reconnu l'importance de dialoguer avec plusieurs parties prenantes au processus électoral et ont utilisé divers canaux et plateformes de communication.[3]

[3] Serigne Mamadou Ka, secrétaire permanent, RESAO, a animé la séance avec deux panélistes : Alvin T. Jalloh de la CEN du Liberia et Papa Birame Sene de la DGE du Sénégal. Les deux élections de 2023 et 2024 ont eu lieu après le dernier symposium du RESAO.

Photo: ECONEC.

La séance sur les « cadres normatifs relatifs à l'accès à l'information et aux processus électoraux » a démontré l'importance de l'accès à l'information comme un moyen essentiel de lutter contre la mésinformation et la désinformation. D'après les présentations et les discussions qui ont suivi, les principes mondiaux existants en matière d'accès à l'information affirment qu'il s'agit d'un droit fondamental pour tous. La liberté d'information est un droit humain fondamental et un élément central de toutes les libertés défendues par les Nations Unies. La liberté d'information constitue aussi bien un droit autonome qu'un droit dérivé, puisqu'elle peut être utilisée pour réaliser d'autres droits, notamment le droit à la participation démocratique tel que défini à l'article 13 de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Les cadres normatifs soulignent que l'accès à l'information est un droit pour tous et que toutes les informations détenues par les organismes gouvernementaux, y compris les OGE, sont en principe publiques.

L'une des présentations sur les « modalités d'accès aux informations sur les élections » a souligné la nécessité de divulguer les informations de manière proactive grâce à une communication efficace. La manière dont la commission électorale (CE) du Ghana a géré la liste électorale provisoire a permis de lutter contre la mésinformation et la désinformation, garantissant ainsi l'intégrité électorale et informationnelle. La CE a publié la liste électorale provisoire, ce qui a immédiatement suscité des inquiétudes de la part du National Democratic Congress (NDC — Congrès national démocratique),

le plus grand parti d'opposition du Ghana. Le NDC a fait valoir que la liste présentait des irrégularités et a exigé un audit judiciaire indépendant, qu'il jugeait essentiel pour maintenir l'intégrité des élections. En réponse, la CE a défendu les mécanismes juridiques établis pour la vérification des électeurs et s'est engagée à procéder à un réexamen afin de corriger toute inexactitude. Cela a conduit à une manifestation nationale organisée par le NDC pour faire valoir ses revendications. La CE a organisé une réunion retransmise en direct sous l'égide du Comité consultatif interpartis (IPAC) afin que toutes les parties prenantes puissent apporter des preuves d'irrégularités à des fins de vérification, acceptant ainsi pour la première fois que la réunion de l'IPAC fasse l'objet d'une couverture médiatique. Les débats ont été diffusés en direct à l'intention du public et une option de vérification en ligne a été mise en place pour permettre aux électeurs de vérifier leur statut d'inscription. La CE a démontré son engagement en faveur d'une communication accessible et efficace. Grâce à ces efforts, la CE a répondu aux préoccupations des parties prenantes concernant le registre des électeurs.[4]

La deuxième approche discutée lors du symposium pour lutter contre la mésinformation et la désinformation consistait à analyser le flux d'informations et à améliorer la communication en utilisant efficacement les plateformes traditionnelles et les réseaux sociaux pendant le processus électoral.

La deuxième approche discutée lors du symposium pour lutter contre la mésinformation et la désinformation consistait **à analyser le flux d'informations et à améliorer la communication en utilisant efficacement les plateformes traditionnelles et les réseaux sociaux pendant le processus électoral.** La table ronde sur les « possibilités et défis liés à l'accès à l'information à l'ère numérique » a relevé qu'en ce qui concerne le flux des informations, l'accent est mis sur la « source » grâce à la vérification des faits et sur le « destinataire » grâce à l'alphabétisation médiatique et informationnelle. Le « canal » fournit la « plateforme », qui promeut la transparence mais qui a reçu moins d'attention. Le point principal étant qu'en matière de communication, la source, le canal et le destinataire sont tous essentiels et jouent un rôle clé dans la garantie de l'intégrité de l'information.[5]

La table ronde sur « les stratégies des OGE pour promouvoir l'accès à l'information pendant les élections » a également abordé la question des moyens **d'améliorer la communication dans le cadre du processus électoral,** notamment en identifiant les types d'information que les citoyens ont le droit de connaître. Les OGE doivent assumer leurs responsabilités en tant qu'institutions facilitant l'accès des citoyens aux informations en précisant d'abord de quelles informations les citoyens ont besoin pendant les élections. Dès lors qu'un accord explicite est conclu à ce sujet, ils sont alors mieux à même de comprendre les tendances et l'évolution du contexte entourant les élections, leur permettant ainsi de répondre plus efficacement aux demandes informationnelles.[6]

---

4 Extrait de la présentation « Aperçu des bonnes pratiques en matière de communication et d'information des électeurs : étude de cas au Ghana », d Emmanuel O. Akwetey, Institut pour la gouvernance démocratique (IDEG).

5 Extrait de la présentation « Possibilités et défis liés à l'accès à l'information à l'ère numérique » de George Sarpong, secrétaire de direction, Commission nationale des médias, Ghana.

6 Extrait de la présentation « Comment les OGE peuvent promouvoir l'accès à l'information » d'Olufunto Akinduro, responsable principal de programme, International IDEA.

En utilisant à la fois les plateformes traditionnelles et les réseaux sociaux pendant le processus électoral, les discussions sur les « récentes élections en Afrique de l'Ouest » ont démontré comment les OGE au Liberia et au Sénégal ont amélioré l'accès à l'information en utilisant efficacement les nouveaux médias et les médias traditionnels, renforçant ainsi les canaux de communication. Des stratégies de communication sont déjà mises en place par des départements consacrés à cette fin au sein des OGE. L'une des principales possibilités évoquées est que l'Internet, en particulier les médias sociaux, a démocratisé les communications et créé des possibilités d'inclusion accrues pour les groupes sous-représentés dans les processus politiques. Les médias sociaux ont donné aux groupes marginalisés les moyens de promouvoir des contre-discours, de prévenir les manipulations politiques et de construire des réseaux diversifiés de dissidence (Jackson, Bailey et Welles, 2020).

La table ronde sur l'« utilisation des médias sociaux pour défendre la liberté d'accès à l'information » a permis de formuler des suggestions et des recommandations sur la manière dont les OGE pourraient utiliser les médias sociaux pour s'acquitter de leur obligation de fournir aux citoyens un accès aux informations dans le cadre du processus électoral. Les points forts ont été les suivants: à l'ère numérique, avec l'avènement d'Internet et des plateformes de médias sociaux, tout le monde est une source d'information ; les réseaux sociaux produisent des effets à la fois négatifs et positifs ; et le chaos informationnel constitue une tactique d'influence (« soft power »). Un modèle commercial sous-tend ces innovations—Facebook, Twitter/X, WhatsApp, TikTok et l'IA—que les OGE doivent comprendre.[7]

Les points forts ont été les suivants: à l'ère numérique, avec l'avènement d'Internet et des plateformes de médias sociaux, tout le monde est une source d'information ; les réseaux sociaux produisent des effets à la fois négatifs et positifs ; et le chaos informationnel constitue une tactique d'influence (« soft power »).

La troisième approche discutée lors du symposium pour lutter contre la mésinformation et la désinformation est l'**utilisation de stratégies efficaces d'information et d'éducation des électeurs dans le processus électoral.** La table ronde sur les « stratégies des OGE pour promouvoir l'accès à l'information pendant les élections » a présenté les stratégies d'information des électeurs utilisées par la Sierra Leone lors des élections de 2023. Elles ont été décrites comme une « structure arborescente » comprenant des racines, un tronc, des branches et des fruits.[8]

Les « racines » représentent les principes fondamentaux de transparence, de redevabilité et de confiance du public. Afin de gagner la confiance du public, la CE veille à toujours rester en contact avec le public, guidée par sa politique de communication. Le « tronc » correspond aux stratégies employées par la CE pour informer et éduquer le public, notamment les campagnes de sensibilisation par le biais de tournées de présentation et les services d'information des électeurs, tels que la création de ritournelles publicitaires

[7] Une présentation sur « L'utilisation des médias sociaux pour défendre la liberté d'accès à l'information » de Kojo Impraim (PhD), directeur, Médias pour la paix et le développement durable, Fondation pour les médias d'Afrique de l'Ouest lors de la réunion annuelle du RESAO en Sierra Leone les 11 et 12 novembre 2024.

[8] Une présentation sur « Les stratégies des OGE pour promouvoir l'accès à l'information pendant les élections »—L'expérience de la Sierra Leone, de Zainab Umu Moseray, commissaire, région occidentale, Commission électorale de la Sierra Leone, lors de la réunion annuelle du RESAO en Sierra Leone les 11 et 12 novembre 2024.

(« jingles ») simples et multilingues dans les 16 langues locales du pays. Compte tenu de la prévalence de la mésinformation et de la désinformation pendant les élections, les messages en langues locales ont joué un rôle essentiel dans la lutte contre ces problèmes. La CE a également mis en place des numéros verts et une application pour répondre aux questions et vérifier les renseignements personnels des électeurs. Elle a soutenu et collaboré avec des OSC et l'Association des journalistes de Sierra Leone afin de faciliter l'éducation des électeurs dans les zones reculées. Afin de promouvoir l'inclusivité, les messages ont été adaptés aux personnes handicapées et aux femmes. La CE s'est associée à des stations de radio et de télévision, la presse écrite et des plateformes en ligne pour diffuser des informations sur le processus électoral. Elle a collaboré avec des partis politiques par l'intermédiaire du Comité de liaison des partis politiques et a mis en place une plateforme de la société civile. Les « branches » représentent des outils et des initiatives spécifiques, tels que l'utilisation de plateformes numériques et de médias sociaux (y compris les sites Internet, les pages Facebook, les publications sur X [anciennement Twitter] et les messages Instagram) pour atteindre le public. Des messages audio et WhatsApp ont également été enregistrés, reflétant les canaux de communication couramment employés. Les communautés ont été invitées à s'impliquer lors de réunions d'information sur les élections organisées à leur intention par des parties prenantes clés. Les « fruits » représentent les résultats et les avantages, tels que la prise de décisions éclairées par les électeurs, la réduction des votes nuls à moins de 1 % et la tenue d'élections pacifiques. La mésinformation a été considérablement atténuée.

Il convient de prêter attention à la manière de changer l'attitude des citoyens, car ils font preuve de plus de discernement pour distinguer les informations correctes des informations erronées et ont appris à les vérifier par recoupement.

Les principaux défis dans le travail des OGE résidaient dans la mésinformation et la désinformation constantes de la part des politiciens, ainsi que l'insuffisance des ressources et des outils technologiques. La mésinformation a alimenté la méfiance à l'égard des élections de 2023 et a déclenché un rejet catégorique des résultats, en particulier par le principal parti d'opposition. La Commission électorale de Sierra Leone (ECSL) a adopté une approche simple de l'éducation des électeurs afin de garantir l'intégrité électorale. Les différentes stratégies utilisées par l'ECSL visaient à promouvoir l'accès à l'information. Cependant, l'ECSL était limitée par le manque de ressources adéquates. La question de savoir comment les OGE peuvent promouvoir l'accès à l'information a également été abordée lors de la table ronde sur les « stratégies des OGE pour promouvoir l'accès à l'information pendant les élections ». Les OGE devraient élaborer des plans d'information et d'éducation des électeurs ainsi que des stratégies de communication. Il convient de prêter attention à la manière de changer l'attitude des citoyens, car ils font preuve de plus de discernement pour distinguer les informations correctes des informations erronées et ont appris à les vérifier par recoupement.[9]

La quatrième approche discutée lors du symposium pour lutter contre la mésinformation et la désinformation est **la nécessité d'une réglementation efficace des plateformes numériques et de médias sociaux par des moyens démocratiques**. La table ronde sur les « possibilités et défis liés à l'accès à

[9] Akinduro, « Comment les OGE peuvent promouvoir l'accès à l'information ».

l'information à l'ère numérique » a examiné comment l'utilisation des médias sociaux a engendré aussi bien des possibilités que de risques en matière d'accès à l'information pendant les processus électoraux et a promu le chaos informationnel. Outre les politiciens qui critiquent les OGE, certains acteurs plus influents et malveillants amplifient leurs discours. Il existe également le problème plus insidieux de la manipulation et de l'ingérence informationnelles menées depuis l'étranger (FIMI), des activités essentiellement non illégales qui menacent ou pourraient influencer négativement les valeurs, les procédures et les processus politiques. Les activités de FIMI ciblent les OGE, les politiciens endossant parfois le rôle d'acteurs malveillants[10]. Malgré l'existence d'instruments juridiques et normatifs, les plateformes technologiques mondiales ont une présence réglementaire limitée en Afrique de l'Ouest et se concentrent principalement sur les pays politiquement influents tels que le Nigeria, le Ghana, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Même sur ces marchés clés, les plateformes ne parviennent pas à modérer efficacement les contenus ni à respecter leurs propres normes (Hassan, 2022).

[10] Extrait de la présentation « Possibilités et défis liés à l'accès à l'information à l'ère numérique » de George Sarpong, secrétaire de direction, Commission nationale des médias, Ghana.

Chapitre 5

Av Antages et Inconvénients des Approches : Coût, Incidence et Évolutivité

En matière de rentabilité, **les lois et les cadres régissant l'accès à l'information et la divulgation proactive** existent déjà**.** Il s'agit notamment de la Loi type de 2013 sur l'accès à l'information en Afrique, les Directives sur l'accès à l'information et sur les élections en Afrique et les législations nationales sur la liberté d'information. Il n'est pas nécessaire d'élaborer de nouvelles lois et de nouveaux cadres. Les OGE doivent simplement réfléchir à la manière de fournir l'accès à l'information afin d'éviter un vide dans lequel la mésinformation et la désinformation pourraient prospérer. Cependant, l'abondance d'informations et l'incapacité à restreindre les informations exemptées ou classifiées peuvent nuire au travail des OGE.

Grâce à un accès efficace à l'information, les OGE peuvent rester à l'avant-garde de la lutte contre la mésinformation et la désinformation en proposant de manière proactive des données précises et opportunes.

Grâce à un accès efficace à l'information, les OGE peuvent rester à l'avant-garde de la lutte contre la mésinformation et la désinformation en proposant de manière proactive des données précises et opportunes. L'exemple de la CE du Ghana montre que les OGE peuvent exercer une influence considérable en instaurant la transparence grâce à la participation du public, en ouvrant des canaux de communication réactifs et inclusifs et en favorisant la collaboration entre les parties prenantes. Cependant, dans certains cas, les OGE font montre de « réticence », ce qui nuit à l'accès à l'information et favorise la prolifération de la mésinformation et de la désinformation.

L'accès à l'information peut être élargi grâce à la volonté des OGE de divulguer les informations de manière proactive et en utilisant efficacement la radio et les méthodes traditionnelles de communication, qui sont accessibles dans tous les pays de la région.

La plupart des OGE disposent déjà d'un service de communication et de sensibilisation, de départements chargés de l'éducation des électeurs et de l'éducation civique, ainsi que de programmes et d'activités de communication existants. Toutefois, pour être efficace, la communication exige des ressources financières, techniques et humaines pour mener à bien les missions liées aux médias et à la communication. De plus, la fourniture d'informations ne produit

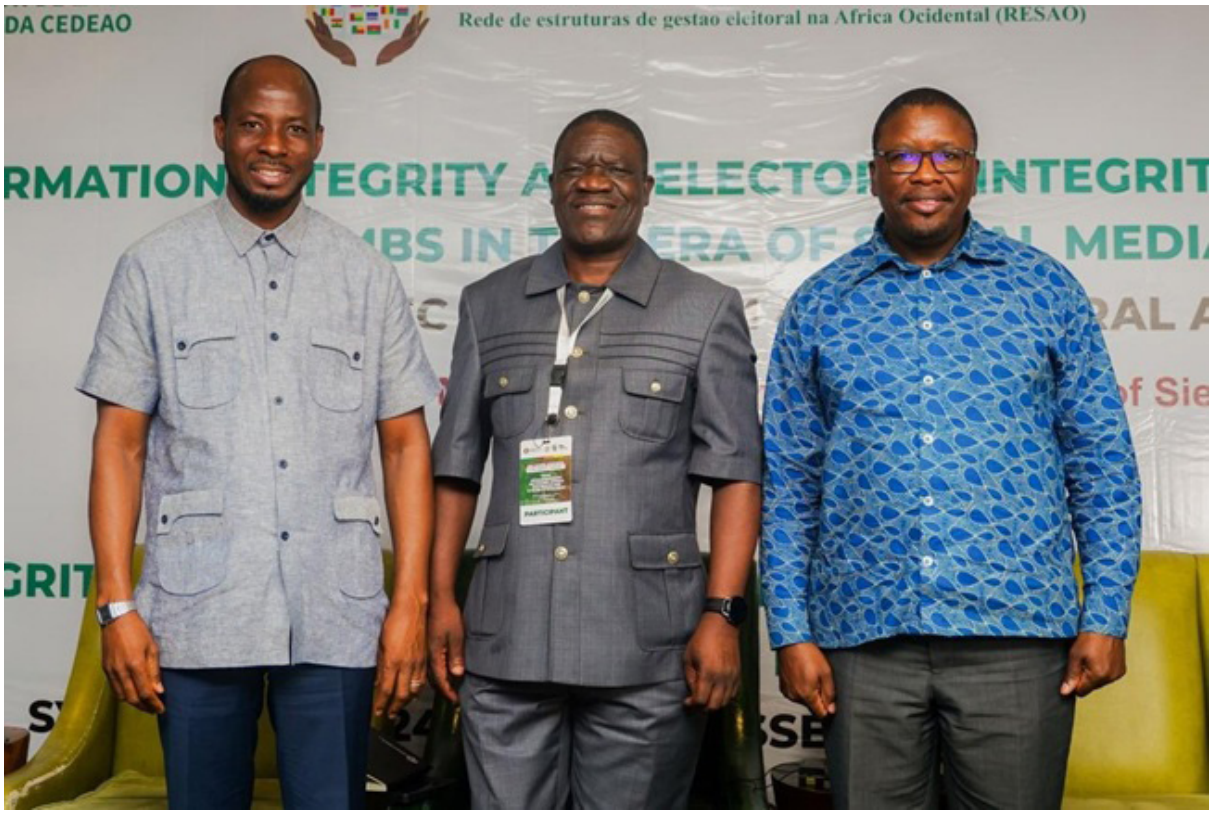

Photo: ECONEC.

pas toujours l'effet escompté. Certaines personnes s'accrochent à leurs croyances et perceptions préexistantes.

Les directives sur l'accès à l'information et sur les élections en Afrique régissent déjà l'utilisation efficace des plateformes de médias sociaux. Les OGE peuvent s'en servir pour améliorer leurs capacités et, en collaboration avec d'autres acteurs électoraux concernés, exploiter les avantages des médias sociaux et atténuer les effets négatifs des technologies numériques nouvelles et émergentes. Cependant, ces directives ne sont pas contraignantes pour les États membres. Ils peuvent choisir de les utiliser et de les suivre à leur discrétion.

En matière d'impact, les médias sociaux ont procuré aux OGE une capacité sans précédent à impliquer directement les citoyens. Certaines plateformes de médias sociaux sont gratuites, et lorsque des frais sont nécessaires pour améliorer la visibilité, ils sont relativement abordables. Cependant, les OGE manquent souvent de l'expertise, des connaissances technologiques avancées et des infrastructures nécessaires pour utiliser les plateformes et les outils de médias sociaux de manière efficace.

Concernant l'adaptation des approches des OGE aux réseaux sociaux, ils doivent d'abord comprendre les modèles économiques qui sous-tendent ces innovations (Facebook, X/Twitter, WhatsApp, TikTok et l'IA). Les OGE peuvent

En matière d'impact, les médias sociaux ont procuré aux OGE une capacité sans précédent à impliquer directement les citoyens. Certaines plateformes de médias sociaux sont gratuites, et lorsque des frais sont nécessaires pour améliorer la visibilité, ils sont relativement abordables.

collaborer avec les plateformes de médias sociaux et les grandes entreprises technologiques afin d'améliorer l'organisation de leur contenu, leurs normes de modération et leurs mécanismes de signalement du contenu électoral susceptible de nuire.

En ce qui concerne les stratégies d'information et d'éducation des électeurs pendant les élections, les OGE peuvent mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation du public rentables, telles que des tournées de présentation et des services d'information aux électeurs, y compris des ritournelles publicitaires (« jingles ») simples et multilingues. Ils peuvent mettre en place des numéros verts et développer des applications mobiles pour répondre aux questions et vérifier les renseignements personnels des électeurs. De plus, ils peuvent miser sur les relations existantes avec les OSC, les médias traditionnels et les plateformes en ligne. Ils peuvent également tirer parti des réunions et des engagements actuels avec les partis politiques pour créer des plateformes de la société civile. La communication peut être améliorée grâce à WhatsApp et aux messages audio. Des activités d'éducation aux élections au niveau des communautés peuvent également être organisées. Cependant, si les OGE peuvent planifier des stratégies et des programmes d'éducation des électeurs, certains politiciens lancent et mènent délibérément des campagnes de désinformation. Le rôle que jouent les politiciens dans la diffusion de la mésinformation sape les efforts des OGE et crée des perceptions qui peuvent occulter la vérité. En conséquence, malgré les messages diffusés par les OGE, les parties prenantes et les électeurs peuvent encore refuser d'accepter les faits.

Des stratégies efficaces en matière d'information et d'éducation des électeurs permettront à ces derniers de faire leur choix de manière éclairée, de réduire le nombre de votes nuls et de garantir un déroulement pacifique des élections. Cela conduira à l'acceptabilité des résultats de l'élection avec peu ou pas de contestation, à une société non violente et à une légitimité démocratique accrue de la région.[11]

En ce qui concerne la **réglementation démocratique efficace des plateformes numériques et de médias sociaux,** tout cadre devrait s'appuyer sur les Directives sur l'accès à l'information et sur les élections en Afrique, qui décrivent ce que les pays et les OGE devraient faire pour lutter contre la propagation de la mésinformation et de la désinformation et pour favoriser un environnement qui protège les droits en ligne et hors ligne. Cependant, les réglementations peuvent devenir contre-productives si elles ne respectent pas les normes démocratiques et sont utilisées pour faire taire les opinions dissidentes. Cela pourrait s'avérer coûteux en inversant les progrès réalisés dans le renforcement de la démocratie dans la région.

Les opérateurs de médias sociaux doivent faire preuve de transparence et rendre compte de leurs politiques concernant les élections, l'organisation du contenu, les mesures de modération et le soutien apporté aux langues locales.

---

[11] Akinduro, « Comment les OGE peuvent promouvoir l'accès à l'information ».

Ils devraient collaborer avec les médias, les OSC, les OGE et d'autres parties prenantes clés afin de faire connaître leur méthode d'organisation du contenu, leurs normes de modération et leurs mécanismes de signalement du contenu électoral susceptible de nuire. Par ailleurs, ces opérateurs devraient mettre en place des systèmes efficaces de contrôle de l'accès aux données en vue d'étudier l'intégrité des élections (AAEA, n.d.).

En termes d'impact, une réglementation démocratique efficace des plateformes numériques et de médias sociaux permettra de préserver « le bon sens » dans l'écosystème informationnel. En effet, alors que les OGE planifient les stratégies et les programmes d'éducation des électeurs, les auteurs de FIMI et certains politiciens conçoivent, lancent et mettent en œuvre délibérément des campagnes de désinformation. Par conséquent, quels que soient les messages diffusés par les OGE, il arrive qu'ils soient parfois rejetés par les parties prenantes et le corps électoral.

Les opérateurs de médias sociaux doivent faire preuve de transparence et rendre compte de leurs politiques concernant les élections, l'organisation du contenu, les mesures de modération et le soutien apporté aux langues locales.

Tableau 5.1. **Matrice comparative des approches**

Critère	Divulgation proactive et accès à l'information	Renforcement de la communication et de l'utilisation des médias	Information et éducation des électeurs	Réglementation démocratique des plateformes
Principe fondamental	La transparence permet d'éviter les mensonges. Fournir des informations officielles pour combler les vides où prospèrent la mésinformation.	Une stratégie holistique doit tenir compte de la source, du canal et du destinataire de l'information.	Un corps électoral informé et éduqué constitue la meilleure défense contre les fausses informations.	L'écosystème informationnel numérique nécessite des règles et une surveillance pour fonctionner de manière sûre et équitable.
Principaux acteurs	OGE, organismes gouvernementaux.	OGE (départements de communication), partenaires médiatiques	OGE, OSC, médias, dirigeants communautaires	Gouvernement, législateurs, plateformes technologiques.
Principales activités	Comités d'intervention rapide, diffusion des données en temps réel, réunions des parties prenantes diffusées en direct, outils de vérification en ligne.	Utilisation efficace des médias traditionnels et des réseaux sociaux ; compréhension des modèles économiques et des algorithmes des plateformes.	Campagnes sur plusieurs fronts (par exemple, « structure arborescente »), jingles multilingues, numéros verts, implication des communautés, partenariats.	Élaboration de cadres juridiques pour régir les plateformes et lutter contre les ingérences étrangères malveillantes.
Défi principal	Veiller à ce que les OGE communiquent les informations de manière cohérente et rapide au public sans hésitation.	La double nature des médias sociaux (impacts positifs/négatifs) et leur utilisation comme tactique de « soft power » pour lutter contre le chaos informationnel.	La nécessité d'adapter les stratégies à mesure que les citoyens deviennent plus exigeants et ne se contentent plus d'une simple diffusion d'informations.	Manipulation des informations par des entités étrangères et incapacité des plateformes technologiques mondiales à modérer efficacement les contenus dans la région.

Chapitre 6

Enseignements Tirés Utiles aux OGE d'Afrique de l'Ouest

Les discussions du symposium ont permis de dégager les approches suivantes.

6.1. INNOvATION

1. La diffusion en direct d'une réunion par la CE du Ghana sous l'égide du **Comité consultatif interpartis (IPAC),** qui a permis à toutes les parties prenantes de présenter des preuves d'irrégularités en vue de procéder à des vérifications de la liste électorale provisoire, a été l'occasion de mettre en avant une approche innovante pour garantir l'accès à l'information et une divulgation proactive. C'était la première fois que la CE acceptait la couverture médiatique des débats de la réunion de l'IPAC, les rendant accessibles au public via une retransmission en direct. L'approche de l'IPAC du Ghana constitue un exemple que d'autres OGE peuvent adopter lorsqu'ils s'engagent auprès de partis politiques et de parties prenantes, en utilisant leurs plateformes existantes.

2. Une autre approche consiste à contextualiser, adopter et utiliser les Directives 2017 sur l'accès à l'information et sur les élections en Afrique pour lutter contre la mésinformation et la désinformation. S'ils sont adoptés par les OGE, ces principes contribueront à résoudre les deux problèmes de l'intégrité informationnelle et de l'intégrité électorale. Par conséquent, les OGE devraient utiliser ces Directives comme des listes de contrôle. Les OGE devraient élaborer une politique interne exhaustive sur la divulgation proactive des informations.

3. Une autre approche innovante de lutte contre la mésinformation et la désinformation proposée lors du forum consiste à renforcer l'accessibilité numérique et à encourager la collaboration entre les parties prenantes grâce à la création d'un groupe consultatif multipartite permanent. Cela

Une autre approche innovante de lutte contre la mésinformation et la désinformation proposée lors du forum consiste à renforcer l'accessibilité numérique et à encourager la collaboration entre les parties prenantes grâce à la création d'un groupe consultatif multipartite permanent.

Photo: ECONEC.

permettrait de faciliter une communication continue entre les OGE et leurs parties prenantes au-delà de la période électorale (AAEA, n.d.).

6.2. **COLLABORATION**

1. Une approche clé qui se dessine consiste pour les **OGE d'Afrique à adopter une stratégie unifiée et à former une coalition pour collaborer avec les grandes entreprises technologiques**, sous la houlette de l'Afrique du Sud qui dispose de l'expérience et des capacités nécessaires. Les OGE devraient collaborer avec les opérateurs de médias sociaux afin de garantir la transparence de leurs politiques d'entreprise et leur redevabilité pour ce qui relève des élections, de l'organisation du contenu, des mesures de modération et de leur capacité à opérer dans les langues locales. Les grandes entreprises technologiques doivent redoubler d'efforts pour modérer et prévenir les contenus nuisibles et faux sur leurs plateformes.

2. **L'intégration des stratégies d'information des électeurs et d'éducation aux médias** a également été soulignée**.** Actuellement, les OGE adoptent de plus en plus une démarche d'éducation des électeurs qui intègre

l'éducation aux médias. La question de la mise en place d'équipes dédiées reste d'actualité, car la plupart des OGE disposent encore de départements distincts pour la communication et la sensibilisation, d'une part, et pour l'éducation des électeurs et l'éducation civique, d'autre part. Cependant, le travail de ces départements tend à être de plus en plus interconnecté. Il est urgent de commencer à réfléchir à la manière dont les équipes sont organisées. Cela garantira la polyvalence et contribuera à éliminer les formalités bureaucratiques inutiles.

3. **Approche interinstitutionnelle.** Au-delà de la structure des OGE, se pose la question de la collaboration entre les agences. Dans certains pays, d'autres agences assument une responsabilité plus large en matière d'éducation civique, tandis que les OGE se concentrent davantage sur l'éducation des électeurs. L'accent devrait être mis sur la manière dont les OGE peuvent collaborer avec d'autres institutions. Une telle approche interinstitutionnelle réduira la charge pesant sur les OGE, favorisera la coordination et améliorera la compréhension des citoyens en matière d'éducation civique et électorale.

6.3. RÉGLEMENTATION

1. **L'utilisation d'approches davantage axées sur les données et l'intelligence artificielle** a également été mise en avant**.** Les nouvelles technologies capables de produire et de propager rapidement de la pollution informationnelle deviennent plus accessibles et abordables pour tout acteur désireux de les utiliser. À l'ère numérique, les OGE doivent en être pleinement conscients et tirer parti des méthodes davantage axées sur les données et l'intelligence artificielle pour lutter contre le problème du chaos informationnel.

2. **Ressources adéquates, stratégies et approches délibérées en matière d'information et de communication.** Les OGE ne peuvent fonctionner efficacement qu'avec des ressources humaines, financières et techniques adéquates. Ils doivent s'attacher à garantir l'efficacité de la communication et employer des méthodes et techniques appropriées.

À l'ère numérique, les OGE doivent en être pleinement conscients et tirer parti des méthodes davantage axées sur les données et l'intelligence artificielle pour lutter contre le problème du chaos informationnel.

Chapitre 7

Conclusions

L'intégrité électorale est fondamentale pour des transitions pacifiques et un leadership responsable en Afrique de l'Ouest. Cependant, cela ne peut être réalisé sans garantir l'intégrité de l'information. Pour parvenir à cette intégrité, il convient de lutter contre toutes les formes de mésinformation et de désinformation et y répondre.

Photo: ECONEC.

Les élections ne peuvent être libres, équitables et crédibles que si le corps électoral a accès à des informations à toutes les étapes du processus. Les OGE doivent garantir l'intégrité informationnelle en fournissant un accès à l'information et en soutenant l'intégrité électorale. Cependant, comme ils

sont responsables de l'organisation des élections, les OGE se retrouvent involontairement au cœur de cette dynamique. D'une part, la crédibilité des élections qu'ils organisent dépend du niveau d'information des citoyens ; d'autre part, l'environnement dans lequel ils opèrent est marqué par une désinformation délibérée et l'utilisation abusive de l'intelligence artificielle par des acteurs mal intentionnés. Le symposium a permis de mieux comprendre les fondements théoriques de l'accès à l'information en tant que droit des citoyens, les types d'information dont les citoyens ont besoin pour participer pleinement au processus électoral, les avantages et les pièges associés à l'utilisation des médias sociaux pendant les élections, et comment les OGE peuvent lutter efficacement contre la mésinformation et la désinformation.

Les OGE peuvent lutter efficacement contre la mésinformation et la désinformation grâce à une communication proactive plutôt que réactive, menée par des équipes de communication compétentes qui fournissent des informations en temps utile et utilisent efficacement les réseaux sociaux et les nouvelles plateformes médiatiques.

Le symposium a permis de mieux comprendre les fondements théoriques de l'accès à l'information en tant que droit des citoyens, les types d'information dont les citoyens ont besoin pour participer pleinement au processus électoral, les avantages et les pièges associés à l'utilisation des médias sociaux pendant les élections, et comment les OGE peuvent lutter efficacement contre la mésinformation et la désinformation.

Chapitre 8

Recommendations Politiques

Les recommandations sont structurées selon les grands thèmes clés suivants.

1. *Les OGE et les régulateurs des médias devraient améliorer l'accès à l'information et promouvoir une divulgation proactive afin de lutter contre la mésinformation et la désinformation.* Cela impliquera de maintenir une plateforme officielle en ligne (Internet et mobile) facile à utiliser et fournissant des mises à jour électorales en temps réel ; d'organiser des campagnes de sensibilisation du public ; de mettre en place une unité consacrée à l'intégrité informationnelle et de créer une unité spécialisée au sein des OGE axée sur la détection, la surveillance, l'analyse et la lutte contre la mésinformation et la désinformation pendant le cycle électoral. Les facteurs clés de réussite comporteront des liens clairs renvoyant à des faits électoraux vérifiés, des mises à jour en temps réel pendant les périodes critiques, une navigation facile et une optimisation pour les appareils mobiles, des analystes numériques et des vérificateurs de faits compétents, ainsi que des outils de surveillance tels que des logiciels d'écoute sociale. Les ressources nécessaires comprendront du personnel chargé de la communication et des médias formé au chaos informationnel et au renseignement de source ouverte, des développeurs Web et des gestionnaires de contenu, des services d'hébergement avec un temps de disponibilité élevé, des initiatives de promotion et de sensibilisation numériques, des outils techniques et des partenariats avec une infrastructure de bureau dédiée. Les défis potentiels peuvent inclure un manque d'engagement des utilisateurs, des pannes techniques pendant les périodes de pointe, des menaces sur les systèmes informatiques (« cybermenaces »), des contraintes budgétaires, des compétences numériques limitées en interne et l'opposition des entreprises technologiques à soutenir et à fournir l'accès à l'information.

2. *Les OGE devraient utiliser les plateformes traditionnelles et les réseaux sociaux et élaborer une stratégie communicationnelle de réponse rapide***.** Cela impliquera la mise en place d'équipes de communication spécialisées,

la publication fréquente de mises à jour, le maintien de canaux ouverts pour les demandes de renseignement des électeurs, la création de contenus interactifs expliquant clairement le processus électoral et la mise en œuvre d'un protocole de réponse rapide pour corriger rapidement les fausses informations via des plateformes officielles telles que des sites Internet, des SMS, la radio et les réseaux sociaux. Les facteurs clés de réussite sont l'élaboration et l'approbation de messages, des partenariats solides avec les médias et l'inclusion des langues locales et le recours à des porte-paroles de confiance. Les ressources nécessaires comprennent une stratégie de communication, une politique de communication, un plan de communication en cas de crise, une équipe dédiée de professionnels de la communication, un accès Internet en temps réel, des outils de communication et des partenariats avec les médias locaux et nationaux. Les obstacles potentiels comprennent l'absence d'engagement des OGE et d'adhésion de divers responsables, les retards bureaucratiques dans l'approbation des messages, le manque de confiance dans la communication des OGE, les problèmes de connectivité Internet et les relations tendues avec les médias locaux et nationaux.

3. *Les OGE et les régulateurs des médias devraient lancer des campagnes d'alphabétisation médiatique et informationnelle***.** Cela impliquera de mener des initiatives médiatiques tant nationales que communautaires afin de renforcer la résilience des électeurs face à la mésinformation et à la désinformation, de créer des codes de conduite et d'élaborer des programmes de renforcement des capacités destinés aux acteurs politiques sur la conduite éthique des campagnes électorales, de partager les informations et d'utiliser les réseaux sociaux et les plateformes d'IA pour fournir une éducation continue sur les élections. Parmi les facteurs clés de succès, on peut citer l'implication des influenceurs, des leaders communautaires et des personnalités religieuses ; la production et le partage de contenus simplifiés tels que des vidéos, des mèmes et des quiz ; la diffusion de messages dans différentes langues locales ; la promotion d'une participation inclusive des partis ; et la mise en œuvre de mécanismes de contrôle tels que des avertissements, des amendes et des suspensions. Les ressources essentielles à budgétiser comprennent la production de contenu et son placement dans les médias, des équipes dédiées à l'engagement numérique et à la gestion de la mésinformation, les systèmes de surveillance, des outils de surveillance des médias, des canaux numériques de communication, des stratégies de réponse rapide, des partenariats avec des agences gouvernementales et des ONG, ainsi qu'un mécanisme indépendant de traitement des plaintes.

Les principaux obstacles sont le faible niveau de culture numérique, la saturation médiatique ou l'apathie, la durée limitée des campagnes pendant le cycle électoral et l'insuffisance des investissements dans des équipes dédiées à l'engagement numérique. En outre, on remarque un manque de solutions logicielles capables d'identifier les tendances et de fournir les données permettant de contrer efficacement la désinformation, ainsi qu'un manque de volonté politique et des allégations d'application sélective.

Les OGE et les institutions églementaires compétentes devraient collaborer avec ganisations chargées de la érification des faits. Cela implique de collaborer avec des organismes indépendants de érification des faits et des OSC afin de vérifier et de démystifier les fausses informations, en ticulier lors de l'inscription sur les listes électorales et lors des élections.

1. *Les OSC, les organisations médiatiques et d'autres parties prenantes devraient plaider en faveur d'une réglementation démocratique efficace des plateformes numériques et de médias sociaux*. Cela implique notamment de collaborer avec les agences nationales de cybersécurité et les législateurs afin de promulguer des lois qui criminalisent les campagnes coordonnées de désinformation tout en protégeant la liberté d'expression ainsi que de mettre au point des systèmes permettant de détecter les nouveaux récits, d'identifier les tendances en matière de mésinformation et de réagir rapidement avec des informations précises. Cela implique également la participation des médias sociaux et des grandes entreprises technologiques afin de comprendre leurs plans en matière de modération et de suppression des contenus préjudiciables. Les principaux facteurs de réussite prévoiront des consultations inclusives avec les parties prenantes, des examens juridiques pour prévenir les abus et des mécanismes de contrôle de l'application et d'appel. Les ressources nécessaires comprendront des rédacteurs juridiques, des conseillers techniques, des supports de campagne pour le plaidoyer et la logistique pour les consultations et les audiences publiques. Les obstacles probables comprennent le risque de répression de l'expression légitime, la politisation du processus et les difficultés d'application dans les zones rurales ou en ligne.

2. *Les OGE et les institutions réglementaires compétentes devraient collaborer avec les organisations chargées de la vérification des faits*. Cela implique de collaborer avec des organismes indépendants de vérification des faits et des OSC afin de vérifier et de démystifier les fausses informations, en particulier lors de l'inscription sur les listes électorales et lors des élections. Les facteurs clés de réussite comprennent : un protocole d'accord clair définissant les rôles et les responsabilités, des campagnes conjointes d'éducation du public et le partage en temps réel des données et des incidents. Les ressources nécessaires incluront un budget pour le soutien aux partenariats, des outils d'intégration technique et des réunions de coordination régulières. Les obstacles potentiels peuvent inclure les impressions politiques de partialité, les limites des capacités des organisations partenaires et les obstacles juridiques ou réglementaires.

8.1. **RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET DES ÉCHÉANCES AU COURS DU CYCLE ÉLECTORAL**

Tableau 8.1. **Échéance : court terme (période précédant immédiatement le cycle électoral)**

Recommandation clé	• Améliorer l'accès à l'information et la proactivité des divulgations des informations tout au long du cycle électoral • Utiliser les plateformes traditionnelles et les réseaux sociaux • Collaborer avec les organisations chargées de la vérification des faits
Actions et parties responsables	• Les OGE et les régulateurs des médias devraient créer une plateforme officielle en ligne (Internet et mobile) facile à utiliser et fournissant des mises à jour électorales en temps réel. • Les OGE devraient mettre en place des équipes de communication spécialisées, publier fréquemment des mises à jour, maintenir des canaux ouverts pour les demandes de renseignements des électeurs, créer du contenu interactif expliquant le processus électoral et mettre en œuvre un protocole de réponse rapide afin de corriger rapidement les fausses informations. • Les OGE et les institutions réglementaires compétentes devraient collaborer avec des organismes indépendants de vérification des faits et des OSC afin de vérifier et de démystifier les fausses informations, en particulier lors de l'inscription sur les listes électorales et lors des élections.
Facteurs clés de réussite	• Liens clairs renvoyant à des faits électoraux vérifiés • Mises à jour en temps réel pendant les périodes critiques • Navigation facile, optimisation pour les appareils mobiles, analystes numériques qualifiés et outils de surveillance • Élaboration de messages approuvés et partenariats solides avec les médias, utilisation des langues locales et recours à des porte-paroles dignes de confiance. • Protocole d'accord clair définissant les rôles et les responsabilités, campagnes conjointes d'éducation du public et partage en temps réel des données et des incidents.
Ressources nécessaires	• Personnel chargé de la communication et des médias formés au chaos informationnel et au renseignement de source ouverte, développeurs Web, services d'hébergement, initiatives de promotion numérique, outils techniques et partenariats. • Stratégie de communication, politique de communication, plan de communication en cas de crise, équipe dédiée de professionnels de la communication, accès Internet en temps réel, outils de communication et partenariats avec les médias locaux et nationaux. • Budget pour le soutien aux partenariats, outils d'intégration technique et réunions de coordination régulières.
Défis potentiels	• Manque d'engagement des utilisateurs, pannes techniques pendant les périodes de pointe, menaces sur les systèmes informatiques (« cybermenaces »), contraintes budgétaires, compétences numériques limitées en interne et opposition des entreprises technologiques à soutenir et à fournir l'accès à l'information. • Absence d'engagement des OGE et d'adhésion de divers responsables, retards bureaucratiques dans l'approbation des messages, manque de confiance dans la communication des OGE, problèmes de connectivité Internet et relations tendues avec les médias locaux et nationaux. • Impressions politiques de partialité, limites des capacités des organisations partenaires et obstacles juridiques ou réglementaires.

Tableau 8.2. Échéance : actions à moyen terme (cycle préélectoral et récurrences)

Recommandation clé	• Lancer des campagnes d'alphabétisation médiatique et informationnelle.
Actions et parties responsables	• Les OGE et les régulateurs des médias devraient mener des initiatives nationales et communautaires axées sur les médias afin de renforcer la résilience des électeurs face à la mésinformation et à la désinformation. • Ils doivent également créer des codes de conduite et élaborer des programmes de renforcement des capacités destinés aux acteurs politiques sur les campagnes électorales éthiques, le partage des informations et l'utilisation des plateformes de médias sociaux et d'IA.
Facteurs clés de réussite	• Mobiliser des influenceurs, des leaders communautaires et des personnalités religieuses ; produire et partager de contenus simplifiés tels que des vidéos, des mèmes et des quiz ; diffuser des messages dans différentes langues locales • Promouvoir la participation inclusive des partis et mettre en œuvre des mécanismes de contrôle tels que des avertissements, des amendes et des suspensions
Ressources nécessaires	• Budgets pour : la production de contenu et le placement dans les médias, • Équipes dédiées à l'engagement numérique et à la gestion de la mésinformation, systèmes de surveillance, outils de surveillance des médias, canaux numériques de communication, stratégies de réponse rapide, partenariats avec des agences gouvernementales et des ONG, et mécanisme indépendant de traitement des plaintes.
Défis potentiels	• Faibles compétences numériques, saturation médiatique ou apathie, durée limitée des campagnes pendant le cycle électoral et insuffisance des investissements dans des équipes dédiées à l'engagement numérique. • On observe un manque de solutions logicielles capables d'identifier les tendances et de fournir les données permettant de contrer efficacement la désinformation. • Manque de volonté politique et allégations d'application sélective.

Tableau 8.3. Échéance: actions à long terme (structurelles et institutionnelles)

Recommandation clé	Plaider en faveur d'une réglementation démocratique efficace des plateformes numériques et de médias sociaux Mettre en place une unité dédiée à l'intégrité informationnelle au sein des OGE
Actions et parties responsables	Les OSC, les organisations médiatiques et autres parties prenantes devraient collaborer avec les agences nationales de cybersécurité et les législateurs afin de promulguer des lois qui criminalisent les campagnes coordonnées de désinformation tout en protégeant la liberté d'expression, de mettre au point des systèmes permettant de détecter les nouveaux récits, d'identifier les tendances en matière de mésinformation et de réagir rapidement avec des informations précises, et de dialoguer avec les grandes entreprises technologiques et les réseaux sociaux afin de comprendre ce qu'ils comptent faire pour modérer et supprimer les contenus préjudiciables. Les OGE devraient créer une unité spécialisée au sein des OGE chargée de détecter, surveiller, analyser et contrer la mésinformation et la désinformation pendant le cycle électoral.
Facteurs clés de réussite	Consultations inclusives avec les parties prenantes, examens juridiques pour prévenir les abus et mécanismes de contrôle de l'application et d'appel. Divulgation proactive, transparence et liens visibles et clairement identifiés renvoyant à des faits électoraux vérifiés.
Ressources nécessaires	Rédacteurs juridiques, conseillers techniques, supports de campagne pour le plaidoyer et logistique pour les consultations et les audiences publiques. Analystes numériques et vérificateurs de faits qualifiés, outils techniques et infrastructure de bureau dédiée.
Défis potentiels	Risque de répression de l'expression légitime, politisation du processus et difficultés d'application dans les zones rurales ou en ligne. Compétences numériques limitées, contraintes budgétaires et résistance des entités politiques.

Références

Centre d'études stratégiques de l'Afrique. *Cartographie de la vague de désinformation en Afrique* (mars 2024), <https://africacenter.org/fr/spotlight/cartographie-de-la-vague-de-desinformation-en-afrique/>, consulté le 8 octobre 2025

Africa Check, « Bad Law – Legal and Regulatory Responses to Misinformation in Sub-Saharan Africa 2016–2020 », <https://africacheck.org/sites/default/files/media/documents/2021-06/misinformation-policy-in-sub-saharan-africa-2-bad-law-legal-and-regulatory-responses-to-misinfor.pdf>, consulté le 21 octobre 2025

—, « Governments in Africa have doubled 'false news' laws, to little effect. Another way is possible », 2 juin 2021, <https://africacheck.org/fact-checks/blog/governments-africa-have-doubled-false-news-laws-little-effect-another-way-possible?utm_source>, consulté le 21 octobre 2025

AfricTivistes, « AI and Elections: Chatbots Still Unreliable, Warns AfricTivistes-DRI Study » [IA et élections : les chatbots restent peu fiables, selon une étude d'AfricTivistes et de Democracy Reporting International], *AfricTivistes*, 21 août 2025, https://africtivistes.com/en/ai-and-elections-chatbots-still-unreliable-warns-africtivistes-dri-study-2/, consulté le *14/10/2024*

Annan, K. *Electoral integrity and deepening democracy worldwide* (28 février 2014), Kofi Annan Foundation,, <https://www.kofiannanfoundation.org/speeches/electoral-integrity-and-deepening-democracy-worldwide/>, consulté le 8 octobre 2025

Association of African Electoral Authorities (AAEA), *Principles and Guidelines for the Use of Digital and Social Media in Elections in Africa* (n.d.), <https://www.elections.org.za/pw/Elections-And-Results/Principles-and-Guidelines-for-the-use-of-the-Digital-and-Social-Media-in-Elections-in-Africa>, consulté le 7 octobre 2025

Atlantic Council. *The disinformation landscape in West Africa and beyond* (2022), <https://www.atlanticcouncil.org/in-depth-research-reports/report/disinformation-west-africa/>, consulté le 8 octobre 2025

Centre pour la Démocratie et le Développement (CDD). (décembre 2022). Election War Room disinformation brief: Tracking false information ahead of Nigeria's 2023 general elections [Note sur la désinformation de l'Election War Room : suivi des fausses informations avant les élections générales de 2023 au Nigeria]. Centre pour la démocratie et le développement en Afrique de l'Ouest. https://www.cddwestafrica.org/uploads/reports/file/CDD-EAC-Disinformation-Brief.pdf, consulté le 8 octobre 2025

CivicHive. *Artificial intelligence and countering misinformation in West Africa* (2024), <https://civichive.org/artificial-intelligence-countering-misinformation-in-west-africa/>, consulté le 8 octobre 2025

Mission d'observation électorale de l'Union européenne. *Sierra Leone 2023 Final Report: General Elections 24 June 2023* [Rapport final Sierra Leone 2023 : Élections générales du 24 juin 2023] (2024) < https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/279777/Sierra-Leone-EEAS-Final-report.pdf>, consulté le 8 octobre 2025

Hanafin, N. *Strategic guidance: Information integrity: Forging a pathway to truth, resilience and trust* [Orientation stratégique : Intégrité de l'information : ouvrir la voie à la vérité, à la résilience et à la confiance] (2022), Centre des politiques du PNUD, <https://www.undp.org/policy-centre/governance/publications/strategic-guidance-information-integrity-forging-pathway-truth-resilience-and-trust>, consulté le 8 octobre 2025

Hassan, I. (2022). *Disinformation is undermining democracy in West Africa*. Centre for International Governance Innovation (4 juillet 2022). <https://www.cigionline.org/articles/disinformation-is-undermining-democracy-in-west-africa/>, consulté le 12 août 2024

Hassan, I. (30 juillet 2024). Guide on external risk factors to electoral processes in West Africa (2022–2023): Cases from Ghana, Liberia, Mali and Togo [Guide sur les facteurs de risque externes des processus électoraux en Afrique de l'Ouest (2022-2023) Cas du Ghana, du Liberia, du Mali et du Togo]. Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA). https://www.idea.int/publications/catalogue/guide-external-risk-factors-electoral-processes-west-africa-2022-2023-cases?lang=fr

Helm, R. K., et Nasu, H. « Regulatory responses to "fake news" and freedom of expression: Normative and empirical evaluation ». *Human Rights Law Review*, 21 (2021), pp. 302–28, <https://doi.org/10.1093/hrlr/ngaa060>

Idrac, C. « Sénégal : M. Faye remporte la présidentielle avec 54,28 %, selon les résultats officiels provisoires », RFI, 27 mars 2024, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240327-s%C3%A9n%C3%A9gal-m-faye-remporte-la-pr%C3%A9sidentielle-avec-54-28-selon-des-r%C3%A9sultats-officiels-provisoires>, consulté le 8 octobre 2025

International Foundation for Electoral Systems (IFES). *Election Guide: Democracy Assistance & Election News* (2024), <https://www.electionguide.org/elections/type/past/>, consulté le 12 août 2024

International IDEA et al., *Protéger les élections démocratiques par la sauvegarde de l'intégrité de l'information* (Stockholm : International IDEA, 2024), <https://www.idea.int/sites/default/files/2024-02/proteger-les-elections-democratique-par-souvegarde-integrite-information.pdf>, consulté le 22 août 2024

International IDEA et OSIWA. *Outils de gestion des risques électoraux en Afrique de l'Ouest* (Stockholm : International IDEA, 2016), < <https://www.idea.int/publications/catalogue/electoral-risk-management-tools-west-africa>, consulté le 8 octobre 2025

International Republican Institute. (2024). Ghana 2024 Elections: VOTE [Report]. Washington, D.C. : IRI. Consultable à l'adresse : https://www.iri.org/wp-content/uploads/2024/08/Ghana-Report-Designed-6th-Version.pdf, consulté le 3 décembre 2024

Ireton, J., et Posetti, J. *Journalisme, fausses nouvelles et désinformation : un manuel pour l'enseignement et la formation des journalistes* (UNESCO, 2018), <https://en.unesco.org/fightfakenews>, consulté le 8 octobre 2025

Itodo, S., « Artificial intelligence and the integrity of African elections » [L'intelligence artificielle et l'intégrité des élections africaines], International IDEA, 26 mars 2024, <https://www.idea.int/news/artificial-intelligence-and-integrity-african-elections>, consulté le 8 octobre 2025

Jackson, S. J., Bailey, M., et Welles, B. F. *#HashtagActivism : Networks of race and gender justice* (MIT Press, 2020), https://doi.org/10.7551/mitpress/10858.001.0001

Jensen, P. S., et Justesen, M. K. « Poverty and vote-buying: Survey-based evidence from Africa ». *Electoral Studies*, 33 (mars 2014), pp. 220–32, https://doi.org/10.1016/j.electstud.2013.07.020

Krug, E. G., Dahlberg, L. L., Mercy, J. A., Zwi, A. B. et Lozano, R. (éd.), *Rapport mondial sur la violence et la santé* (Genève : Organisation mondiale de la Santé, 2002), <https://iris.who.int/server/api/core/bitstreams/d9322550-b9fa-49f1-b2d3-c91443fdf273/content>, consulté le 21 octobre 2025

Lazer, D., Baum, M., Benkler, Y., Berinsky, A., Greenhill, K., Menczer, F., Metzger, M., Nyhan, B., Pennycook, G., Rothschild, D., Schudson, M., Lough, K., et McIntyre, K. « Journalists' perceptions of solutions journalism and its place in the field ». *Journalism Practice*, 8/1, (2018).

Melly, P. « Democracy in West Africa: Why Senegal's election crisis matters ». Chatham House, 21 mars 2024, <https://www.chathamhouse.org/2024/03/democracy-west-africa-why-senegals-election-crisis-matters>, consulté le 8 octobre 2025

Munene, M., et Oloo, D. « Role of social media platforms in the spread of fake news in Nyeri County, Kenya », *African Journal of Empirical Research*, 5/2, (mai 2024), pp. 229–39, https://doi.org/10.51867/ajernet.5.2.21

Nata, N. N. *Guide sur les facteurs de risque internes aux processus électoraux en Afrique de l'Ouest* (Stockholm : International IDEA, 2024), <https://www.idea.int/publications/catalogue/html/guide-sur-les-facteurs-de-risque-internes-aux-processus-electoraux-en>, consulté le 8 octobre 2025

Norris, P. *Why electoral integrity matters* (Cambridge University Press, 2014), https://doi.org/10.1017/CBO9781107280861

Nwokolo, M. 2022. « Voter Apathy—Especially Among the Young—Threatens Democracy in Africa ». *The Brenthurst Foundation*, 15 septembre 2022, <https://www.thebrenthurstfoundation.org/news/voter-apathy--especially-among-the-young--threatens-democracy-in-africa-1/>, consulté le 9 août 2024

Okolo, C. T. « African democracy in the era of generative disinformation ». [Prépublication]. arXiv, 10 juillet 2024, <https://arxiv.org/abs/2407.07695>, consulté le 8 octobre 2025

Security Council Report. *Special research report No. 1: Emerging security threats in West Africa*, 2 mai 2011, https://www.securitycouncilreport.org/research-reports/lookup-c-glkwlemtisg-b-6740225.php, consulté le 8 octobre 2025

Uif!Bgsjdb!Sfqsu/!«!Hibob;!Dpouspwfstz!pwfs!wpufs!sfhjtufs!bt!pqqptjujpo!OED!sbjtft!sfe!gmbht!º!*The Africa Report*!28!pdupcsf!3135!=!iuuqt;00qfsnbl/dd0TGB4!OUHY?!dpotvmu_!mf!9!pdupcsf!3136

Dpnnpoxfbmui!Uif/!)3134*/!«!Dpnnpoxfbmui!pctfswfst!tbz!Ojhfsjb!t!3134!fmfdujpot!dmbshfmz!qfbdfgvmJ!xjui!spnn!gps!jnqspwfnfou/!º!*The Commonwealth*!38!g_wsjfs!3134!=!iuuqt;00uifdpnnpoxfbmui/psh0bfxt0dpnnpoxfbmui!pctfswfst!tbz!ojhfsjbt!.3134!fmfdujpot!mbshfmz!qfbdfgvm@vun?!dpotvmu_!mf!9!pdupcsf!3136

QOVE/!*Information integrity to sustain peace during electoral processes*!\Jou_hsju_!ef!m!jogpsnbujpo!qpvs!nbjoufojs!mb!qbjy!qfoebou!mft!qspdfttvt!_mfdupsbvy^/!QOVE-!36!kvjmfu!3134!=!iuuqt;00xxx/voeq/psh0qvcmjdbujpot0Jogpsnbujpo!joufhsjuz!tvtubjo!.qfbdf!evsjoh!fmfdupsbm!qspdfttft?!dpotvmu_!mf!9!pdupcsf!3136

QOVE/!*Defending information integrity: Actions for election stakeholders*!\E_gfoesf!m!jou_hsju_!eft!jogpsnbujpot';!nftvsft!_!qsfoesf!qbs!mft!bdufvst!_mfdupsbvy^/!QOVE-!31!nbst!3135!=!iuuqt;00xxx/voeq/psh0qpmjdz!dfousf0hpwfsobodf0qvcmjdbujpot0!efgfoejoh!jogpsnbujpo!joufhsjuz!bdujpot!fmfdujpo!tublfipmefst?!dpotvmu_!mf!9!pdupcsf!3136/

QOVE!fu!Ufdi!gps!Efnpdsbdz/!«!Qspnpujoh!jogpsnbujpo!joufhsjuz!jo!fmfdujpot;!Hmpcbm!sfgmfdujpot!gspn!fmfdujpo!tublfipmefst!º!\Qspnpvwpjs!m!jou_hsju_!ef!m!jogpsnbujpo!mpst!eft!_mfdujpot';!s_gmfyjpot!npoejbmftt!eft!bdufvst!_mfdupsbvy^/!QOVE-!34!nbst!3134-!=!iuuqt;00xxx/t!fdvsjuzdpvbdjmsfqpsu/psh0sftfbsdi!sfqpsut0tppltvq!d!hmlxmfnujth!c!.7851336/qiq?!dpotvmu_!mf!9!pdupcsf!3136/

VTBJE/!*Disinformation primer*!)3132*-!=!iuuqt;00xfc/bsdijwf/psh0xfc0B13222121215640!iuuqt;00qeg/vtbje/hpw0qeg!epdt0QB11YGLG/qeg?

Xbsemf-!D/!*Comprendre le désordre informationnel*!)Qsfnj_sf!_cbvdif-!312:*-!=!iuuqt;00!gjstuesbguofxt/psh0tpoh!gpsn!bsujdmf0dpnqsfoesf!mf!eftpsesf!jogpsnbujpoofm0?!

Xbsemf-!D/!)3131*/!Usbjojoh;!Voefstuboe!uif!mboetdbqf!pg!jogpsnbujpo!ejtpsefs!\Gpsnbujpo';!dpnqsfoesf!mf!qbztbhf!ev!e_tpsesf!jogpsnbujpoofm^/!)Qsfnj_sf!_cbvdif-!3131*-!=!iuuqt;00qjstuesbguofxt/psh0tsbjojoh0Jogpsnbujpo!ejtpsefs0?!dpotvmu_!mf!9!pdupcsf!3136!

Xbsemf-!D/-!fu!Efsbltibo-!I/!*Les désordres de l'information : vers un cadre interdisciplinaire pour la recherche et l'élaboration des politiques*!)Dpotfjm!ef!m!Fvspqf-!3128*-!=!iuuqt;00$nl/dpf/jou0Jogpsnbujpo!ejtpsefs!upxbse!bo!joufsejtdjqmjobsz!.gsbnfxpsl!gps!sftfbsd02279187388d?!dpotvmu_!mf!9!pdupcsf!3136

Xbsemf-!D/-!Hsfbtpo-!H/-!Lfsxjo-!K/-!fu!Ejbt-!O/!)3129*/!*Information disorder: The essential glossary*!\Hmpttbjsf!fttfoujfm^!)Tipsfotufjo!Dfoufs-!3129*-!=!iuuqt;00gjstuesbguofxt!/psh0xq!dpoufou0vqmpbet0B12901801JogpEjtpsefs!hmpttbsz/qeg?!dpotvmu_!mf!9!pdupcsf!3136!

Annexe A: Note conceptuelle

Contexte et justification

Suite à près de deux décennies de progrès constants et progressifs en matière de gouvernance démocratique dans la région ouest-africaine, caractérisées à la fois par la régularité des élections et la quasi-prévisibilité des cadres juridiques électoraux, le consensus qui prévaut aujourd'hui fait état d'une crise démocratique dans la région. En effet, avant le coup d'État d'août 2020 au Mali, généralement considéré comme l'événement déclencheur du recul démocratique que connaît actuellement la région, le taux de participation aux élections, qui est un indicateur clé pour évaluer le dynamisme de la gouvernance démocratique, était en baisse constante dans toute la région (Nwokolo, 2022).

Les données compilées par la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES, 2024) révèlent, par exemple, qu'au cours des quatre cycles électoraux de 2001 à 2016, le taux de participation aux élections présidentielles de la République du Bénin a régulièrement baissé, passant de 87,74 % (2001) à 74,86 % (2006), puis à 64,03 % (en 2016). Au Nigeria, le taux est passé de 69,08 % (2003) à 57,49 % (2007), puis à 34,75 % (2019). De même, au Ghana, le taux de participation est passé de 85,59 % (2004) à 69,52 % (2008), puis à 68,62 % (2016).

Bien que largement ignorée à l'époque, cette tendance témoignait du mécontentement croissant des citoyens à l'égard de la démocratie électorale en tant que système de gouvernance capable de répondre à leurs aspirations en matière de développement. Ce sentiment latent a été mis en lumière lorsque les coups d'État successifs dans la région qui ont succédé le coup d'État d'août 2020 au Mali ont été accueillis avec le soutien et l'enthousiasme de la population.

Largement reconnu comme le meilleur système de gouvernance, qui permet aux citoyens d'avoir leur mot à dire dans la gestion de leurs affaires par l'intermédiaire de représentants élus, le mécontentement à l'égard de la démocratie électorale en Afrique de l'Ouest semble inhabituel et inquiétant. Étant donné que les élections compétitives et participatives constituent une institution centrale de la démocratie libérale contemporaine, toute tentative de comprendre le mécontentement des citoyens à l'égard de la démocratie commence un questionnement sur la qualité des élections. Ainsi, bien que les élections soient devenues un élément régulier du calendrier politique dans la plupart des pays africains, les préoccupations selon lesquelles elles manquent souvent de transparence et sont donc sujettes à la fraude ont été identifiées comme une cause majeure de l'apathie croissante des électeurs.

Au-delà de cette faille, souvent invoquée par les partis perdants pour justifier leur contestation des résultats du scrutin, Nwokolo (2022) estime que l'apathie des électeurs sur le continent s'explique également par d'autres raisons, notamment : un manque de connaissances sur le processus électoral, un manque de connaissances sur les candidats ou les enjeux, et une incompréhension de l'impact du vote sur leur vie personnelle. Ces raisons soulignent l'importance de l'intégrité informationnelle dans le contexte d'un processus électoral. Un examen attentif de tous ces éléments semble conduire à la conclusion que la transparence et le droit d'accès à des informations crédibles n'ont pas bénéficié de la priorité requise dans la

gestion des processus électoraux sur le continent africain en général et dans la région ouest-africaine en particulier.

S'il est largement admis que les élections démocratiques authentiques doivent refléter la libre expression de la volonté du peuple (ou des citoyens), une question pertinente se pose : dans quelle mesure le choix d'un corps électoral non informé est-il libre ? En reconnaissant le droit de chaque personne d'exprimer ses opinions sans entrave, l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966) des Nations Unies consacre le droit des citoyens de rechercher et de recevoir toutes les informations dont ils ont besoin pour se forger une opinion. Dans le contexte des élections démocratiques, les électeurs devraient avoir accès à toutes les informations dont ils ont besoin pour comprendre pourquoi ils devraient participer, comment ils peuvent participer, les enjeux, les différents candidats et leurs programmes, etc.

Malheureusement, dans la pratique, ce n'est pas toujours le cas, car les recherches montrent qu'il existe une pandémie mondiale de désinformation, ce qui rend difficile pour les personnes d'accéder à des informations fiables (Munene et Oloo, 2024). Munene et Oloo (2024) notent que les fausses informations sont très répandues dans les élections africaines, en particulier lors des élections présidentielles. La situation est aggravée par la facilité avec laquelle la désinformation peut être diffusée, la multitude de techniques utilisées à cette fin et la diversité des acteurs impliqués (particuliers, acteurs étatiques, gouvernements étrangers et entreprises spécialisées) (Hassan, 2022). Ces nouveaux défis soulignent la nécessité de préserver l'intégrité de l'espace informationnel, en particulier l'espace informationnel numérique, pendant les élections. La compromission de l'intégrité informationnelle pourrait également compromettre l'intégrité globale des élections, en particulier en ce qui concerne l'acceptation des résultats (International IDEA et al., 2024).

Chargés d'organiser les élections, les organes de gestion des élections (OGE) se retrouvent involontairement au cœur de l'interaction entre l'intégrité électorale et l'intégrité de l'information. D'une part, la crédibilité des élections qu'ils organisent dépend du niveau d'information des citoyens ; d'autre part, l'environnement dans lequel ils opèrent est saturé par une désinformation délibérée et l'utilisation abusive de l'intelligence artificielle (IA) par des acteurs mal intentionnés. Par conséquent, afin de garantir la pérennité des élections et, plus largement, la gouvernance démocratique dans la région ouest-africaine, les OGE doivent réfléchir au rôle qu'ils doivent jouer pour défendre les droits des citoyens à accéder à des informations fiables sur les processus électoraux.

Créé en 2008 en tant qu'organisation faîtière des OGE en Afrique de l'Ouest, le RESAO a pour mission principale de promouvoir la conduite d'élections pacifiques, équitables et crédibles, dont les résultats sont acceptés par toutes les parties prenantes. Ses moyens d'action comprennent l'organisation de symposiums sur des thèmes pertinents intéressant les administrateurs de scrutin, des programmes de renforcement des capacités, des événements d'apprentissage entre pairs, la recherche et le plaidoyer. C'est pourquoi, conformément à son mandat et à sa tradition d'organisation de symposiums annuels, le RESAO prévoit d'organiser une conférence sur le thème *Intégrité informationnelle et intégrité électorale : quel rôle pour les OGE à l'ère des médias sociaux ?*. Ce thème est particulièrement pertinent à un moment où l'apathie croissante des électeurs envers les élections associée à l'utilisation généralisée des médias sociaux pour diffuser la désinformation conduit à l'acceptation populaire de changements anticonstitutionnels de gouvernements et à l'émergence de régimes militaires autocratiques en Afrique de l'Ouest.

Objectifs

L'objectif principal du symposium est d'évaluer de manière critique le rôle des OGE dans la promotion de l'intégrité informationnelle en tant qu'élément essentiel de la protection de l'intégrité des élections.

Plus spécifiquement, le symposium tentera de :

- passer en revue les questions conceptuelles liées à l'obligation de garantir l'accès des citoyens à des informations sur les processus électoraux ;
- scruter le rôle des OGE dans la garantie d'un environnement informationnel propre pendant le processus électoral ;
- découvrir comment les OGE répondent aux trois questions pertinentes : *Quoi ? Comment ? Quand ?*, dans l'élaboration de leurs stratégies d'information et de communication destinées aux électeurs ;
- mesurer l'impact de l'espace médiatique numérique sur l'intégrité du processus électoral ; et
- proposer des recommandations politiques sur la manière dont les OGE peuvent tirer parti de l'espace médiatique numérique pour remplir leurs obligations de garantir l'intégrité de l'espace informationnel et fournir aux citoyens un accès à des informations sur le processus électoral.

Méthodologie

Le symposium s'articulera autour de plusieurs tables rondes sur des thèmes spécifiques. Un modérateur animera chaque table ronde et sera accompagné d'intervenants qui feront des présentations destinées à ouvrir la voie à des discussions générales autour des questions soulevées.

Un rapporteur sera chargé de rédiger un rapport complet sur les délibérations du symposium. Ce rapport servira de base à l'élaboration d'une note d'orientation sur l'accès à l'information et les élections en Afrique.

Résultats attendus

À l'issue du symposium, les participants devraient avoir une meilleure compréhension des points suivants:

- les fondements théoriques de l'accès à l'information en tant que droit du citoyen ;
- de quel type d'information les citoyens ont besoin pour participer pleinement au processus électoral ;
- les possibilités et les pièges de l'utilisation des médias sociaux dans le processus électoral ; et
- comment les OGE peuvent utiliser de manière adéquate les médias sociaux pour permettre aux citoyens d'accéder à des informations sur le processus électoral.

Participants cibles

Les participants visés par le symposium sont les suivants :

- présidents et/ou membres des OGE membres du RESAO ;
- directeurs de communication des OGE membres du RESAO ;
- spécialistes de la communication et d'autres thématiques ;
- organisations de la société civile ;
- partenaires du développement impliquées dans la fourniture d'un soutien/d'une assistance électorale aux OGE (y compris l'UA, l'ECF-SADC [FCE-CDAA], International IDEA, l'IFES, l'EISA, le PNUD, la CDH, etc.) ; et
- les médias.

Langues de travail et documents

Le symposium se déroulera dans les trois langues officielles de la CEDEAO (anglais, français et portugais) avec interprétation simultanée.

Les *Directives sur l'accès à l'information et sur les élections en Afrique*, les *Principes et directives pour l'utilisation du numérique et des médias sociaux dans les élections en Afrique*, récemment publiés, et les présentations PowerPoint des différents intervenants seront les principaux documents de travail du symposium.

Annexe B: Programme

11 novembre 2024: jour 1

8 h 30–9 h	Arrivée et enregistrement des participants	CE de la Sierra Leone/RESAO
Cérémonie d'ouverture		
9 h–9 h 04	Mot de bienvenue de *Mme Yvonne Aki-Sawyer*, maire de Freetown	
9 h 04–9 h 08	Message de bonne volonté de *M. Roba D. Sharamo*, directeur Afrique et Asie occidentale, International IDEA	
9 h 08–9 h 12	Message de bonne volonté de *M. Baidessou Soukolgue*, directeur exécutif, EISA	
9 h 12–9 h 16	Message de bonne volonté de *M. l'ambassadeur Harouna Moussa*, représentant résident de la CEDEAO	
9 h 16–9 h 20	Message de bonne volonté de *M. David Moinina Sengeh*, ministre principal	
9 h 20–9 h 25	Allocution d'ouverture de *M. Mohammed Konneh*, président de la CE de Sierra Leone et président du RESAO	
9 h 25–9 h 45	Discours liminaire	
9 h 45–10 h	Photo de groupe et pause café	
Séances plénières		
Table ronde 1 : Les élections récentes à l'honneur : l'objectif de cette séance est d'examiner conjointement les élections organisées dans la région ces derniers temps, en donnant l'occasion aux administrateurs de scrutin de partager leurs opinions sur ce qui a bien fonctionné, les défis auxquels ils ont été confrontés, les enseignements qu'ils ont tirés et les possibilités qu'ils entrevoient pour l'avenir.		
10 h–10 h 05	Présentation de la table ronde et des intervenants : *M. Serigne Mamadou Ka*, secrétaire permanent, RESAO	
10 h 05– 10 h 25	Les élections générales de 2023 au Liberia : *M. Alvin T. Jalloh*, CEN du Liberia	
10 h 25– 10 h 45	Les élections présidentielles de 2024 au Sénégal : *M. Biram Sene*, DGE du Sénégal	
10 h 45– 11 h 30	Questions et réponses — Discussions générales : Modérateur, intervenants et participants	
Table ronde 2 : Cadres normatifs relatifs à l'accès à l'information et aux processus électoraux : l'objectif de cette séance est de permettre de comprendre pourquoi les OGE ont le devoir de garantir aux citoyens l'accès à des informations sur le processus électoral.		
11 h 30– 11 h 35	Présentation de la table ronde et des intervenants : *Mme Hlengiwe Dube*, CDH, université de Pretoria	
11 h 35– 11 h 50	Cadres normatifs : *M. Maxwell Kadiri*, Open Society Foundations	

11 novembre 2024: jour 1

11 h 50–12 h 05	Cadres normatifs : *M. Jeggan Grey-Johnson*, Open Society Foundations
12 h 05–12 h 20	Cadre conceptuel : intégrité électorale et intégrité informationnelle : *Mme Marystella Simiyu*, CDH, université de Pretoria
12 h 20–13 h	Questions et réponses — Discussions générales : Modérateur, intervenants et participants
13 h–14 h	Pause déjeuner
Table ronde 3 : Modalités d'accès aux informations sur les élections : cette séance explorera les types, la portée et les limites des informations que les OGE devraient mettre à la disposition des citoyens afin de garantir une participation éclairée au processus électoral.	
14 h–14 h 05	Présentation de la table ronde et des intervenants : *Mme Clara Cole*, directrice pour l'Afrique, IFES
14 h 05–14 h 25	Aperçu des bonnes pratiques en matière de communication et d'information des électeurs : *M. Mamadou Seck*, directeur, Synapsus Consulting
14 h 25–14 h 45	Aperçu des bonnes pratiques en matière de communication et d'information des électeurs : *M. Emmanuel Akwetey*, directeur exécutif, IDEG
14 h 45–15 h 30	Questions et réponses — Discussions générales : Modérateur, intervenants et participants
15 h 30–15 h 40	Pause thé/café
Table ronde 4 : Possibilités et défis liés à l'accès à l'information à l'ère numérique : cette séance explorera comment l'utilisation des médias sociaux a engendré aussi bien des possibilités que des risques en matière d'accès à l'information dans les processus électoraux.	
15 h 40–15 h 45	Présentation de la table ronde et des intervenants *Mme Lenny Taabu*, responsable de programme, EISA
15 h 45–16 h 05	*M. George Kofi Sarpong*, secrétaire de direction, CNM du Ghana
16 h 05–16 h 25	*M. Osama Aljaber*, spécialiste de la démocratie numérique, PNUD (en ligne)
16 h 25–16 h 50	Questions et réponses — Discussions générales Modérateur, intervenants et participants

12 novembre 2024 : jour 2

8 h 30–9 h	Arrivée et enregistrement des participants CE de la Sierra Leone/RESAO
9 h–9 h 15	Récapitulatif de la première journée *M. Serigne Mamadou Ka*, secrétaire permanent, RESAO

12 novembre 2024 : jour 2

Table ronde 5 : Stratégies des OGE pour promouvoir l'accès à l'information pendant les élections : cette séance permettra aux OGE de partager leurs expériences en matière d'élaboration et de mise en œuvre de leurs stratégies d'information des électeurs, en se concentrant sur les questions *Quoi ?, Comment ?* et *quand ?*	
9 h 15–9 h 20	Présentation de la table ronde et des intervenants *M. Tawanda Chimhini*, Commission de l'Union africaine
9 h 20–9 h 40	L'expérience de la Sierra Leone *Mme Zainab Umu Moseray*, commissaire électorale, ECSL
9 h 40–10 h	Comment les OGE peuvent promouvoir l'accès à l'information *Mme Olufunto Akinduro*, responsable principal de programme, IDEA
10 h–10 h 30	Questions et réponses — Discussions générales Modérateur, intervenants et participants
10 h 30– 10 h 45	Pause thé/café
Table ronde 6 : Utilisation des médias sociaux pour défendre la liberté d'accès à l'information : cette séance fournira des suggestions et des recommandations sur la manière dont les OGE pourraient utiliser les outils de médias sociaux pour satisfaire à leur obligation de fournir aux citoyens un accès à l'information dans le cadre du processus électoral.	
10 h 45– 10 h 50	Présentation de la table ronde et des intervenants *M. Utloile Silaigwana*, responsable principal des élections, CE du Zimbabwe
10 h 50– 11 h 10	*M. Kojo Impraim*, directeur, MpPDD, Fondation pour les médias d'Afrique de l'Ouest
11 h 10– 11 h 30	*M. Sy Mamabolo*, responsable principal des élections, CEI d'Afrique du Sud
11 h 30–12 h	Questions et réponses — Discussions générales Modérateur, intervenants et participants
Conclusion	
12 h–12 h 15	Résumé des discussions *Mme Mariama Toure*, responsable junior de programme, RESAO
12 h 15– 12 h 20	Motion de remerciements *M. Serigne Mamadou Ka*, secrétaire permanent, RESAO

À propos du RESAO

Le Réseau des structures de gestion électorale en Afrique de l'Ouest (RESAO) est l'organisation faîtière des organes de gestion des élections (OGE) en Afrique de l'Ouest. Il est membre de l'Association des autorités électorales africaines (AAEA).

Fondé en février 2008 afin de promouvoir des élections libres, équitables et crédibles, le réseau s'est inspiré de la Déclaration de 1991 de la CEDEAO sur les principes politiques relatifs à la liberté, aux droits des peuples et à la démocratisation. Il s'agit d'une réaffirmation de l'engagement envers les dispositions pertinentes du Protocole de la CEDEAO relatif au Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité (1999); guidé par le Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance (2001) et la Décision des chefs d'État et de gouvernement de Dakar (2003). Cette initiative régionale témoigne d'un engagement renouvelé en faveur de la démocratie en Afrique et du renforcement de l'ordre démocratique sur le continent.

Objectifs

1. La promotion d'élections libres et crédibles en Afrique de l'Ouest ;
2. La promotion d'organisations et d'administrateurs électoraux indépendants et impartiaux ;
3. Le renforcement de la confiance du public dans le processus électoral grâce à des procédures électorales libres et crédibles ;
4. La formation d'agents de bureaux de vote professionnels intègres, dotés d'un sens aigu du service public et d'un engagement envers la démocratie ;
5. L'apport de la prévisibilité au cadre des élections ;
6. L'engagement en faveur de la promotion et de la consolidation d'une culture démocratique afin de créer un environnement propice à l'organisation pacifique des élections ;
7. Le partage d'expériences, d'informations, de technologies et de documents électoraux ;
8. La coopération pour l'amélioration des lois et pratiques électorales ;
9. L'harmonisation progressive des lois et pratiques électorales, le cas échéant, en tirant parti des bonnes pratiques en matière de scrutin ;
10. La rationalisation et la mise en commun des ressources afin de réduire le coût de la tenue des élections ; et

11. L'amélioration des conditions de travail de ses membres dans l'exercice de leur mandat.

Pour atteindre ses objectifs, le Réseau organise et soutient des activités telles que des ateliers, des séminaires, des symposiums, des réunions, des échanges de personnel, le financement de recherches pertinentes, l'observation d'élections, la diffusion d'informations et le partage d'expériences sur les questions relatives aux élections et, de manière générale, toutes les activités ou initiatives qui contribuent à la réalisation de ses objectifs.

Adhésion

Les membres du RESAO sont issus des OGE des 15 pays membres de la CEDEAO: Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Contactez-nous:

Secrétariat permanent du RESAO
The Electoral Institute
20th Street, Off Independence Avenue
Central Business District, Abuja
République fédérale du Nigeria
X (Twitter) et Instagram: @econec_resao

Site Internet : www.resao-econec.org

À propos d’IDEA International

L’Institut international pour la démocratie et l’assistance électorale (IDEA International) est une organisation intergouvernementale fondée en 1995, comptant 35 États Membres et avec pour mandat de soutenir la démocratie durable dans le monde entier.

QUE FAISONS-NOUS

Nous développons des recherches et des analyses politiquement neutres liées aux élections, aux parlements, aux constitutions, à la numérisation, aux changements climatiques, à l’inclusion et à la représentation politique, le tout sous l’égide des objectifs de développement durable des Nations Unies. Nous évaluons les performances des démocraties grâce à nos indices uniques sur l’état de la démocratie dans le monde et notre “Democracy Tracker”.

Nous fournissons des services de renforcement des capacités et des conseils d’experts aux acteurs démocratiques, y compris aux gouvernements, parlements, agents électoraux et à la société civile. Nous développons des outils et publions des bases de données, des livres et brochures d’information dans plusieurs langues sur des sujets allant de la participation électorale aux quotas de genre.

Nous réunissons des acteurs étatiques et non étatiques pour des dialogues et partages de leçons. Nous nous consacrons à défendre, à promouvoir et à protéger la démocratie dans le monde entier.

OÙ NOUS TRAv AILLONS

Le siège d’IDEA International est situé à Stockholm et nous disposons de bureaux régionaux et de liaison en Afrique, en Asie-Pacifique, en Amérique latine, aux Caraïbes et en Europe. IDEA International a le statut d’Observateur permanent auprès des Nations Unies et est également accrédité auprès des institutions de l’Union européenne.

NOS PUBLICATIONS ET BASES DE DONNÉES

Nous avons un catalogue avec plus de 1 000 publications et plus de 25 bases de données sur notre site web. La plupart de nos publications peuvent être téléchargées gratuitement.

<https://www.idea.int>

IDEA International
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
SUÈDE
+46 8 698 37 00
info@idea.int
www.idea.int

Funded by
the European Union

Les organes de gestion des élections (OGE) jouent un rôle primordial pour garantir que le public ait accès à des informations exactes et opportunes, préalable à l'intégrité électorale et informationnelle. Cependant, si la légitimité des élections supervisées par les OGE dépend du niveau d'information des citoyens, les OGE eux-mêmes doivent fonctionner dans un environnement informationnel de plus en plus complexe, caractérisé par la propagation de la désinformation, des hypertrucages (deepfakes), de la propagande générée par l'IA et d'autres tactiques manipulatrices.

Ce document d'orientation explore la manière dont les OGE peuvent relever ce double défi et les mesures qui peuvent les aider à renforcer leur rôle à l'ère du numérique et des médias sociaux. Il examine les pressions et les risques auxquels sont confrontés les OGE, étudie les stratégies et les meilleures pratiques et formule des recommandations concrètes pour renforcer l'intégrité tant électorale qu'informationnelle. Le document s'adresse aux OGE des États membres de la CEDEA, aux organisations de la société civile, aux spécialistes de la communication et aux partenaires de développement.

ISBN: 978-91-8137-036-2 (édition)